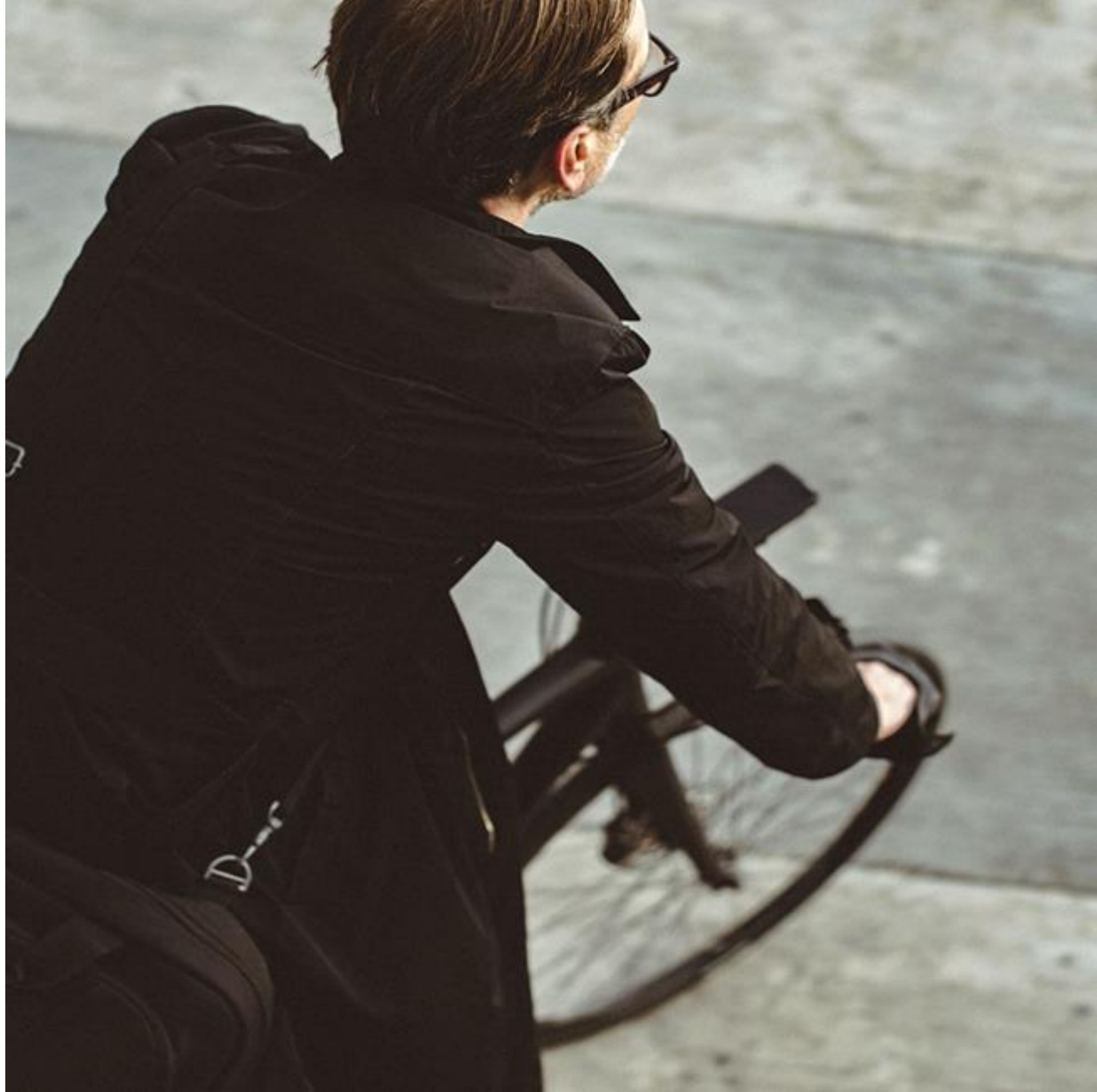




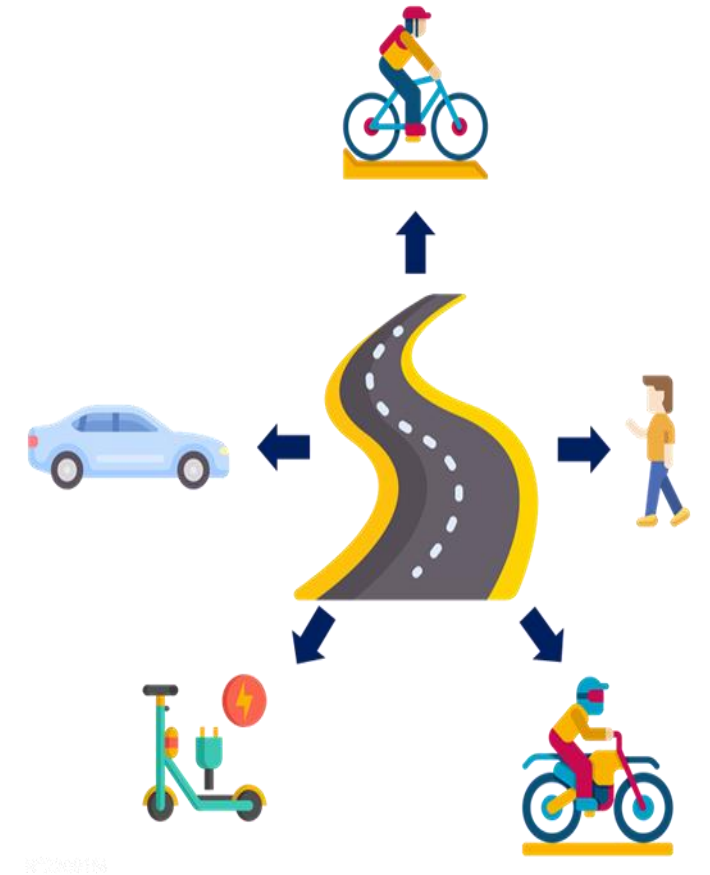
BAROMÈTRE 2022 PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le partage de la route entre les
différents types d'utilisateurs



Sommaire

- | | | | |
|---|-----------------------|---|---|
| 1 | Contexte et objectifs | 5 | Les différents types d'usagers |
| 2 | Méthodologie | 6 | Perception globale du partage de la route <ul style="list-style-type: none">a) Vue d'ensembleb) Les incivilitésc) Les dangers perçusd) Les stress des automobilistes |
| 3 | Executive Summary | 7 | Connaissance du code de la route régissant le partage de la route |
| 4 | Profil interrogé | 8 | Perspectives d'évolution et solutions envisagées |



Contexte et objectifs

LE PARTAGE DE LA ROUTE...

... un enjeu crucial avec le développement des différentes solutions de mobilité

Les individus sont désormais multimodaux, tour à tour piétons, cyclistes, motards, automobilistes, conducteurs de trottinette électrique. Les infrastructures routières évoluent moins vite que le nombre de véhicules motorisés ou non sur les routes. Cela crée inévitablement parfois des tensions entre les différents types d'usagers qui ne se comprennent pas toujours.

Un manque de connaissance de la signalétique peut parfois être observé également (signalétique propre aux cyclistes par exemple) alors que les règles du code de la route continuent d'évoluer pour prendre en compte toutes ces spécificités.

Allianz souhaite communiquer un message de « bienveillance » sur la nécessité de partager les infrastructures routières

Le baromètre sera l'occasion d'une à deux prises de parole dans l'année sur 1 à 2 sujets distincts issus de la même enquête.

- Une communication avant l'été sur un premier thème sélectionné
- Une deuxième communication à définir ensemble



Méthodologie

Méthodologie

Mode de recueil



Questionnaire auto-administré
en ligne sur le panel CSA.

Méthode des quotas (sexe, âge,
région, profession, taille
d'agglomération)

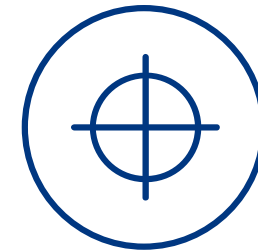
Dates de terrain



Du 28/03/22 au 12/04/22

⌚ 11 minutes

Cible



Constitution d'un échantillon de
3002 individus représentatifs de la
population française de 15 ans et plus,
afin d'obtenir un panel diversifié et
réaliste des différents usages sur la
route.

Executive Summary

Points à retenir

50%

seulement ont une bonne perception actuellement du partage de la route

La mobilité est caractérisée aujourd'hui par la **multiplication et la mixité des modes de déplacements**. Les usagers sont alternativement conducteurs de plusieurs types de véhicules et leur utilisation varie en fonction des types de trajets effectués.

Cette variété des modes de déplacements s'accompagne d'un partage croissant de la route entre les différents usagers. Il est alors nécessaire d'adapter sa conduite, son comportement, afin de favoriser la bonne entente. **Pourtant, seulement 50% ont une bonne perception actuellement du partage de la route.**

Avec la développement croissant des types de véhicules et d'utilisateurs, le stress et l'impression de danger sont très présents dans l'esprits des usagers. Les incivilités sont aussi monnaie courante sur la route, quel que soit le mode de déplacement utilisé.

75%

des EDPM ne feraient pas preuve de civisme sur la route

Les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) sont une source importante d'inquiétude pour les autres usagers. Cette catégorie bien spécifique est davantage perçue comme ignorant certains points du code de la route réglementant la cohabitation des usagers, ce qui les rend plus dangereux non seulement envers les autres, mais également pour eux-mêmes. D'ailleurs, la majorité des utilisateurs a peur lorsqu'elle utilise son EDPM.

Les EDPM occasionneraient du stress aux automobilistes selon 8 répondants sur 10.

Points à retenir

57%

n'ont pas eu une note satisfaisante au quizz portant sur les règles régissant le partage de la route

90%

Souhaitent une hausse du nombre de pistes cyclables

La sécurité est un enjeu fort des questions de mobilité. Avec le développement de nouveaux véhicules, le code de la route évolue et une certaine **méconnaissance des réglementations** apparaît.

- Seulement 1 usager sur 5 connaît par exemple l'âge maximum autorisé pour circuler en vélo sur un trottoir, et près d'un tiers pense qu'il n'y a pas de limite.
- La mauvaise connaissance des réglementations en matière d'assurance obligatoire est également un point important pour les usagers d'EDPM.
- L'évolution du code de la route doit être davantage porté à l'attention de tous. Les automobilistes reprochent par exemple parfois aux vélos/VAE de ne pas respecter les feux rouge alors que certains panneaux les y autorisent, panneaux insuffisamment connus dans le quizz effectué (58%).

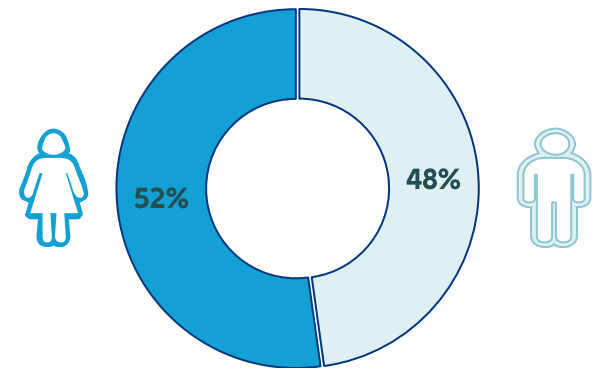
Des aménagements sur les routes sont envisagés, afin de favoriser la cohabitation de tous les usagers. Un des enjeux est notamment la question des pistes cyclables sécurisées, qui sont perçues en nombre insuffisant aujourd'hui, en particulier dans les zones rurales.

→ Au final, les répondants mettent en avant les solutions qui permettent un partage clair des espaces sur la voie publique : une sorte de « cohabitation parallèle » puisque la dangerosité des véhicules les uns par rapport aux autres ne peut être évitée !

Profil interrogé

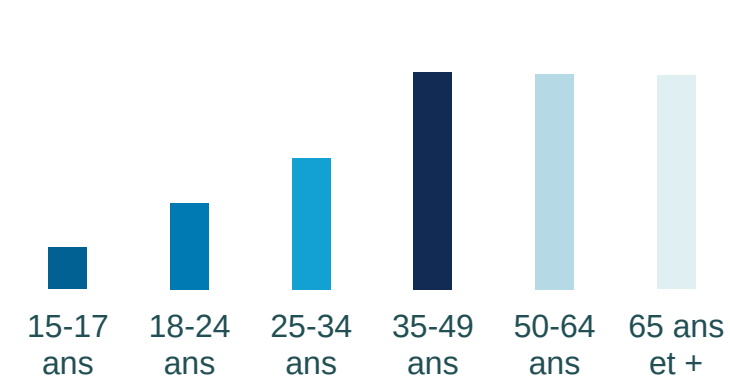
Profil socio-démographique

Sexe

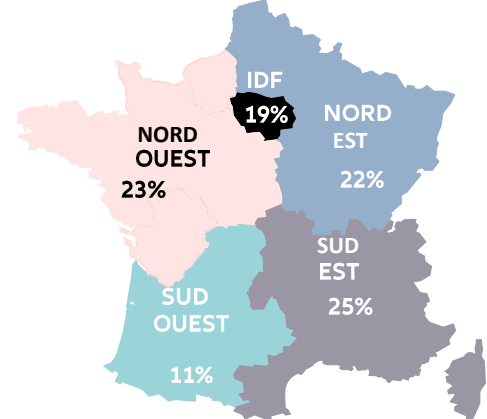


Âge

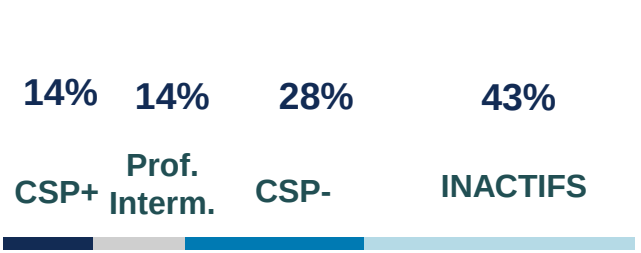
ÂGE MOYEN : 48 ANS



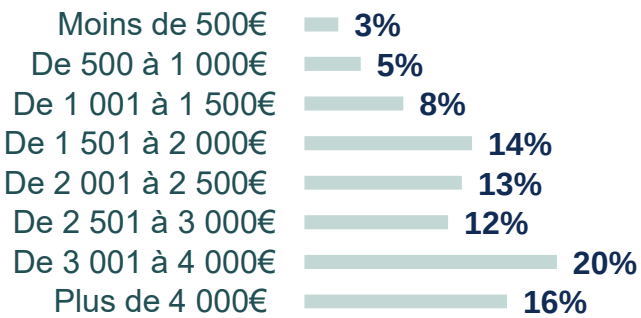
Région de résidence



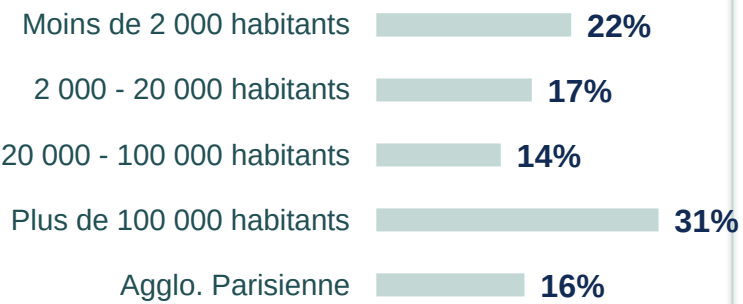
CSP détaillée



Revenus mensuels nets du foyer



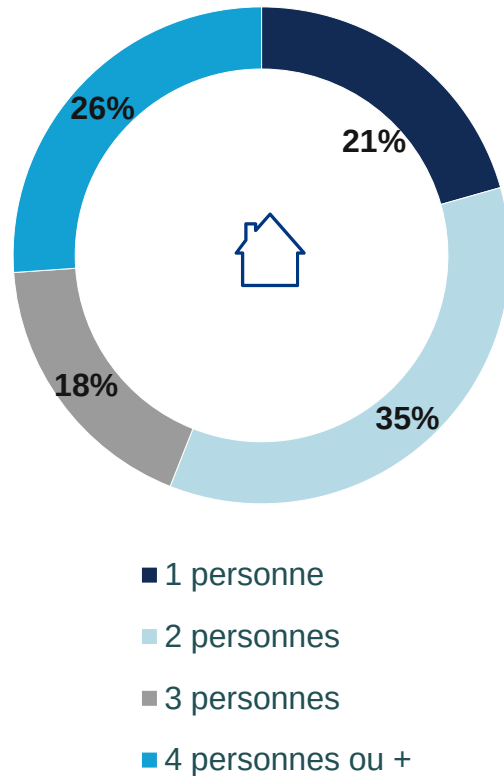
Taille d'agglomération



S1.Vous êtes ... : S2.Quel est votre âge ?
S3.Merci d'indiquer le code postal de votre commune de résidence puis de sélectionner la ville correspondante.
S4. Quelle est votre profession/situation actuelle ? / S4b. Quelle était votre situation professionnelle lors du dernier emploi que vous avez occupé ?

Profil socio-démographique

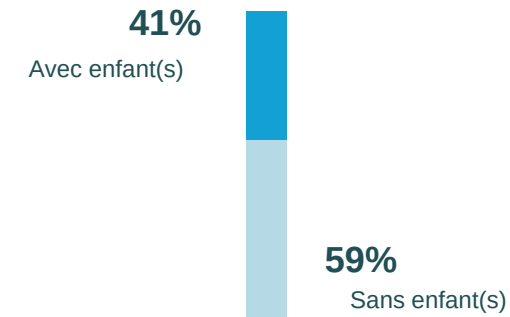
Taille du foyer



Base : Ensemble (n=3002)

Enfants au sein du foyer

Base : Majeurs
(n=2871)



S5. Combien de personnes, vous y compris, vivent actuellement dans votre foyer ?

S6. Combien d'enfants vivent actuellement dans votre foyer, qu'ils soient mineurs ou majeurs ?

S6b. Merci de préciser l'âge (en années) de chacun des enfants vivant dans votre foyer, du plus jeune au plus âgé :

Les différents types d'usagers

La voiture demeure le véhicule le plus utilisé, quel que soit le type de trajet, suivi des transports en commun dont l'accès est contrasté en fonction des agglomérations.

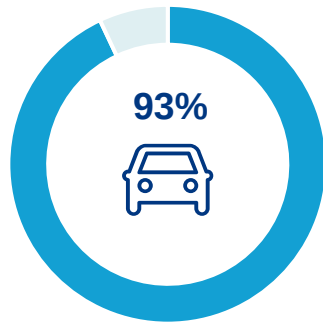
Les modes de transport plus doux, ainsi que les EDPM sont davantage réservés aux loisirs/ promenades plutôt qu'aux déplacements pendulaires.

La majorité des usagers se placent toutefois en situation de conducteurs de plusieurs types de véhicules pouvant ainsi avoir une influence sur leur perception de la route et de la cohabitation des différents types de véhicules.

Permis possédés

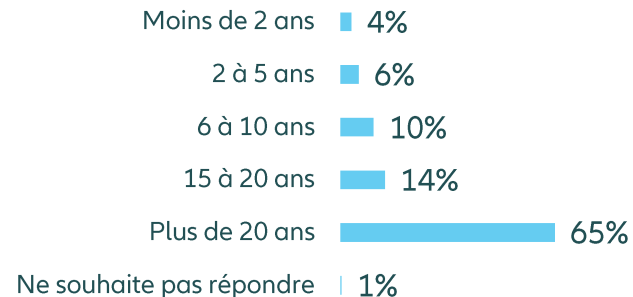
Possède le permis B

Base : Répondants de 18 ans et + (n=2871)



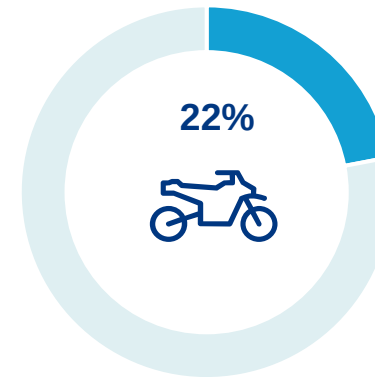
- Zones rurales (98%)
- Hommes (94%)
- Agglomération parisienne (88%)
- 18-24 ans (73%)

Ancienneté du permis



Possède le permis A

Base : Répondants de 16 ans et + (n=2998)



- CSP+ (35%)
- Hommes (33%)
- Au moins un enfant mineur dans le foyer (28%)
- 50-64 ans (27%)
- >3000 € de revenus mensuels (27%)
- Sud Est (25%)

S7. Etes vous possesseur du permis de conduire (Permis B) ?

S10. Etes vous possesseur du permis moto (Permis A) ?

F1. Depuis combien d'années avez-vous le permis de conduire (permis B) ?

RAPPELONS QU'IL S'AGIT ICI D'UNE UTILISATION TOUS TYPES DE SOLUTIONS DE MOBILITÉ CONFONDUES (LOCATION, POSSESSION EN PROPRE, PRÊT...).

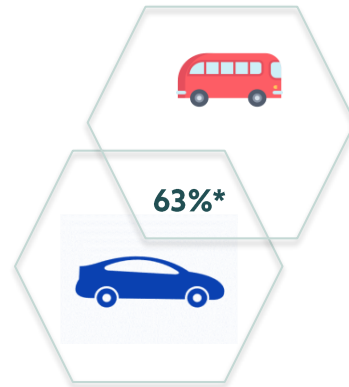


Mixité des usages

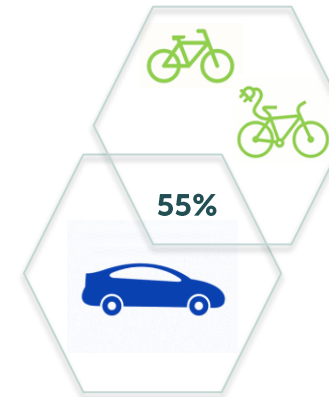
**Note de lecture : 63% des répondants sont à la fois des conducteurs de voiture et utilisent des transports en commun*

Les répondants ont plusieurs casquettes et mixent notamment l'usage des transports en commun, la conduite de la voiture, et des vélo/VAE en cohérence avec le développement multi-modal.

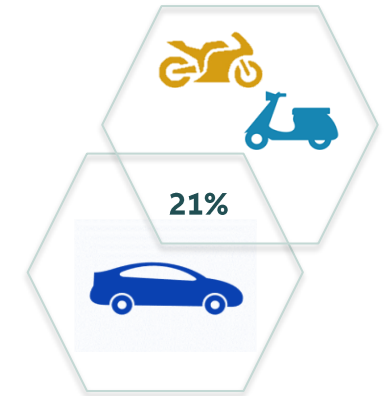
Voiture + transport en commun



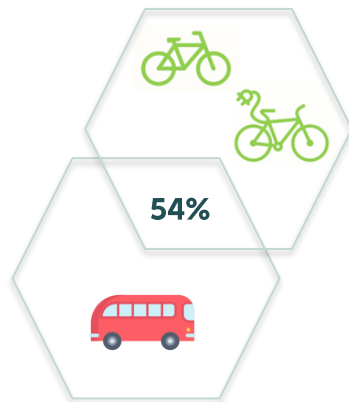
Voiture + Vélo/VAE



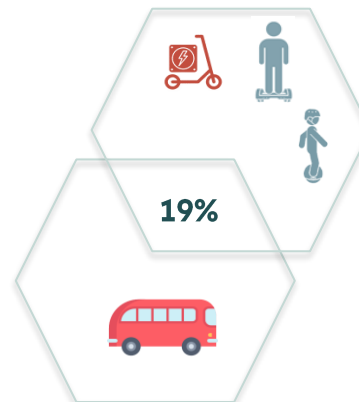
Voiture + 2 roues motorisés



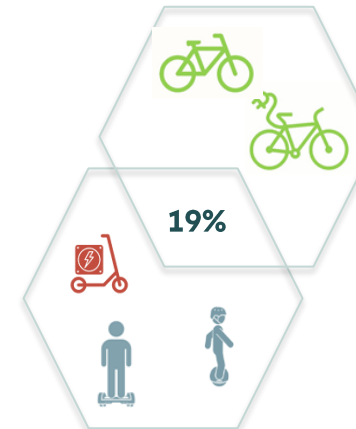
Transport en commun + Vélo/VAE



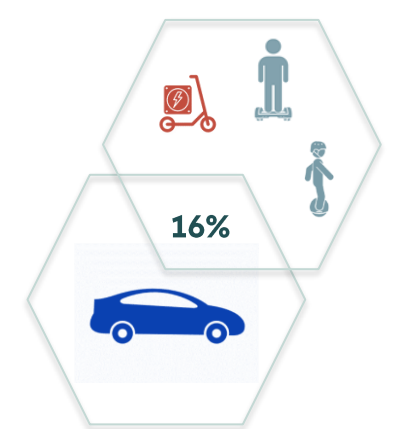
Transport en commun + EDPM



EDPM + Vélo/VAE



Voiture + EDPM



Base : Ensemble (n=3002)

A1. A quelle fréquence utilisez-vous chacun des véhicules suivants (qu'ils soient personnels, loués, prêtés, en libre service...) : /
A2. Et à quelle fréquence avez-vous recours aux transports en commun (train, RER, tram-way, métro, bus...) ?

Profil par type d'usager

*Note de lecture : 49% des personnes déclarant conduire une voiture sont des hommes (vs une 48% pour l'ensemble des répondants)

Les répondants masculins actifs et de moins de 35 ans diversifient le plus leurs moyens de locomotion.

SEXE	Ensemble N=3002	Voiture (conducteur) N=2568	ST EDPM N=617	ST Vélo + VAE N=1926	ST Moto + Cyclomoteurs N=735	Transports en commun N=2283 (ST Utilise)
Homme	48%	49%*	53%	53%	68%	50%
Femme	52%	51%	47%	47%	32%	50%
ÂGE						
15 – 17 ans	5%	-	11%	6%	7%	6%
18 – 24 ans	10%	8%	27%	11%	17%	12%
25 – 34 ans	15%	15%	23%	15%	17%	14%
35 – 49 ans	24%	26%	23%	27%	25%	23%
50 – 64 ans	24%	26%	12%	22%	22%	22%
65 ans et +	24%	26%	5%	19%	12%	24%
Moyenne	48 ans	49 ans	34 ans	45 ans	41 ans	42 ans
CSP						
ST Actifs	57%	61%	66%	62%	68%	57%
CSP +	14%	15%	21%	17%	22%	16%
Prof. Intermédiaires	14%	16%	10%	16%	13%	15%
CSP -	28%	30%	35%	28%	33%	26%
Inactifs	43%	39%	34%	38%	32%	43%

Profil par type d'usager

**Note de lecture : 38% des personnes déclarant conduire une voiture vivent dans un foyer de 2 personnes (vs 35% pour l'ensemble des répondants)*

Le fait d'avoir des enfants encourage également l'utilisation d'EDPM et de 2 roues (motorisées ou non). Il peut être ainsi imaginé des prêts au sein du foyer. Sans surprise, les EDPM sont davantage représentés en Ile de France...



Ensemble
N=3002

Voiture (conducteur)
N=2568

ST EDPM
N=617

ST Vélo + VAE
N=1926

ST Moto + Cyclomoteurs
N=735

Transports en commun
N=2283 (ST Utilise)

TAILLE DU FOYER

1 personne	21%	21%	14%	16%	15%	21%
2 personnes	35%	38%*	21%	33%	29%	35%
3 personnes	18%	17%	27%	20%	25%	18%
4 personnes ou +	26%	24%	38%	31%	32%	26%

ENFANTS AU FOYER

Oui	41%	42%	62%	48%	55%	42%
Non	59%	58%	38%	52%	45%	58%

RÉGION UDA5

Île-De-France	19%	17%	26%	19%	20%	23%
Nord Ouest	23%	23%	23%	24%	27%	22%
Nord Est	22%	22%	23%	22%	21%	21%
Sud Ouest	11%	12%	6%	11%	9%	10%
Sud Est	25%	26%	22%	24%	23%	24%

Profil par type d'usager

... et de manière générale dans les plus grandes agglomérations, de même que les transports en commun.

TAILLE AGGLO

- 2000 habitants
2000 à 20 000 hab.
20 000 à 100 000 hab.
> 100 000 hab.
Agglomération parisienne

MIXITÉ D'USAGERS

Conducteur voiture + Vélo/VAE
Conducteur voiture + EDPM
Conducteur voiture + mobilité douce
Conducteur voiture + 2 roues moto ou cyclomoteur
Conducteur voiture + transport en commun
Transport en commun + EDPM
Transport en commun + mobilité douce
Transport en commun + Vélo/VAE
EDPM + Vélo/VAE

	 Ensemble N=3002	 Voiture (conducteur) N=2568	 ST EDPM N=617	 ST Vélo + VAE N=1926	 ST Moto + Cyclomoteurs N=735	 Transports en commun N=2283 (ST Utilise)
- 2000 habitants	22%	23%	15%	21%	17%	17%
2000 à 20 000 hab.	17%	18%	13%	18%	17%	15%
20 000 à 100 000 hab.	14%	14%	12%	13%	15%	13%
> 100 000 hab.	31%	31%	35%	31%	32%	35%
Agglomération parisienne	16%	15%	25%	17%	19%	20%
Conducteur voiture + Vélo/VAE	55%	65%	69%	86%	73%	61%
Conducteur voiture + EDPM	16%	18%	75%	22%	42%	19%
Conducteur voiture + mobilité douce	56%	65%	70%	86%	74%	61%
Conducteur voiture + 2 roues moto ou cyclomoteur	21%	24%	50%	28%	84%	24%
Conducteur voiture + transport en commun	63%	74%	69%	71%	72%	83%
Transport en commun + EDPM	19%	17%	93%	28%	51%	25%
Transport en commun + mobilité douce	55%	54%	88%	84%	81%	72%
Transport en commun + Vélo/VAE	54%	54%	87%	84%	80%	71%
EDPM + Vélo/VAE	19%	17%	92%	30%	51%	24%

Quels véhicules pour quels types de trajets ? (1/3)

La voiture est le véhicule le plus plébiscité dans la majorité des types de trajets. Les motos et cyclomoteurs sont également utilisés en majorité pour des trajets de promenade ou pour les loisirs.

Base	 Voiture (conducteur) N=2568	 Voiturette ou voiture sans permis (conducteur) N=320	 Caravane (conducteur) N=314	 VUL (conducteur) N=1098	 Poids lourds, cars... (conducteur) N=227	 Moto (conducteur) N=558	 Cyclo-Moteur (conducteur) N=483
Pour vous rendre au travail / école (Actifs et étudiants uniquement)	44%*	25%		20%	27%	25%	29%
Pour vos déplacements professionnels (Actifs uniquement)	22%	21%		24%	77%	19%	18%
Pour vos loisirs, promenades	72%	35%	60%	33%		60%	52%
Pour d'autres trajets du quotidien (courses, médecins..)	72%	25%		40%		25%	26%
Pour rejoindre votre lieu de vacances	55%	13%	49%	15%		12%	

*Note de lecture :: 44% des conducteurs automobiles utilisent leur voiture pour se rendre au travail ou à l'école

A3. Pour quel(s) type(s) de trajet(s) utilisez-vous chacun des véhicules ou modes de transport suivants (que ce soient des véhicules personnels, loués, prêtés, en libre service...) ?

Quels véhicules pour quels types de trajets ? (2/3)

La mobilité douce (Vélo/VAE/Trottinette non électrique) et les EDPM sont en grande majorité réservés pour les loisirs et promenades, plutôt que pour les trajets pendulaires pour se rendre au travail / à l'école.

	 Vélo	 VAE	 Trottinette	 Trottinette Électrique	 Gyorroue	 Hoverboard, skate électrique...	 Draisienne électrique, quad ou autre cyclomobile léger	 Transport en commun
Base	N=1826	N=667	N=531	N=553	N=216	N=257	N=233	N=2283
Pour vous rendre au travail / école (Actifs et étudiants uniquement)	12%	17%	20%	22%	16%	21%	20%	26%
Pour vos déplacements professionnels (Actifs uniquement)	6%	14%		17%	29%	23%	27%	16%
Pour vos loisirs, promenades	83%	69%	70%	61%	38%	50%	45%	46%
Pour d'autres trajets du quotidien (courses, médecins..)	19%	22%	23%	21%	29%	19%	21%	35%
Pour rejoindre votre lieu de vacances								23%

A3. Pour quel(s) type(s) de trajet(s) utilisez-vous chacun des véhicules ou modes de transport suivants (que ce soient des véhicules personnels, loués, prêtés, en libre service...) ?

Quels véhicules pour quels types de trajets ? (3/3)

Récapitulatif par grandes familles de véhicule

	 4 roues motorisées	 EDPM	 Vélo/VAE	 2 roues motorisés
Base	N=2655	N=617	N=1926	N=735
Pour vous rendre au travail / école (Actifs et étudiants uniquement)	46%	15%	31%	26%
Pour vos déplacements professionnels (Actifs uniquement)	29%	9%	20%	23%
Pour vos loisirs, promenades	78%	86%	67%	70%
Pour d'autres trajets du quotidien (courses, médecins..)	75%	23%	31%	30%
Pour rejoindre votre lieu de vacances	59%	0%	9%	0%

A3. Pour quel(s) type(s) de trajet(s) utilisez-vous chacun des véhicules ou modes de transport suivants (que ce soient des véhicules personnels, loués, prêtés, en libre service...) ?

Perception globale du partage de la route

La perception de la cohabitation est très contrastée : la moitié des usagers en a une image négative. Le manque de respect du code de la route, l'adoption d'une conduite jugée dangereuse et la confusion des espaces entre les différents types de véhicules et piétons participe à cette vision mitigée.

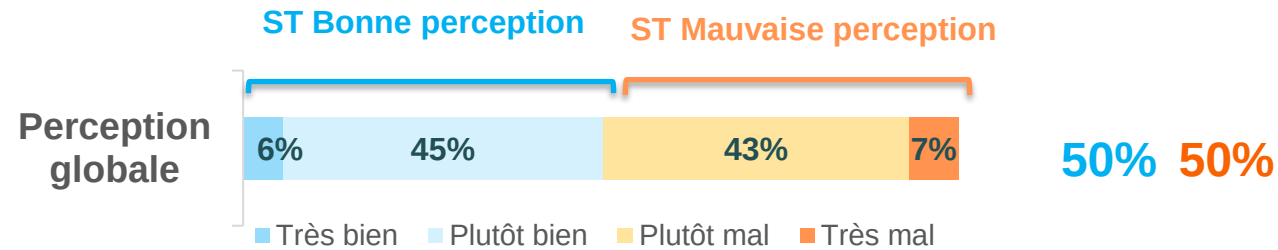
a. Vue d'ensemble

c. Les dangers perçus

b. Les incivilités

d. Le stress des automobilistes

Perception globale de la cohabitation entre les usagers



Les usagers sont très partagés vis-à-vis de la perception de la cohabitation : seulement la moitié d'entre eux ont une impression positive.

Le niveau de connaissance du code de la route est inversement lié à la perception que l'on a de la cohabitation : les usagers ayant obtenu les meilleurs scores en ont une moins bonne perception.

Bonne perception : 50%

- A souscrit à une assurance pour son EDPM (80%)
- 18-24 ans (74%)
- Conducteurs EDPM (66%)
- Conducteurs 2 roues motorisées (63%)
- Ont obtenu un score de moins de 5 / 9 au quizz du code de la route (62%)
- Moins de 2000 euros de revenus mensuels (61%)
- Utilisent la location en libre-service (59%)
- Foyers avec au moins un enfant mineur (58%)
- 25-34 ans (57%)
- Possède le permis A (moto) (57%)
- CSP- (56%)
- Zones rurales (56%)
- Foyers de 4 personnes et plus (56%)
- Région Nord Ouest (56%)
- Sont favorables à davantage de pistes d'évolutions pour améliorer la cohabitation

Mauvaise perception 50%

- Agglomération parisienne (57%)
- 50 ans et + (57%)
- Plus de 3000 euros de revenus mensuels (58%)
- Foyer avec au moins un enfant majeur (56%)
- Professions intermédiaires (54%)
- Région Sud-Est (53%) – PACA (58%)
- Possèdent le permis depuis plus de 15 ans (55%)
- Ont obtenu une très bonne note au quizz du code de la route (55%)
- Perçoivent les autres véhicules comme une source de stress, quel que soit le type de véhicule

Explications de la perception globale de la cohabitation

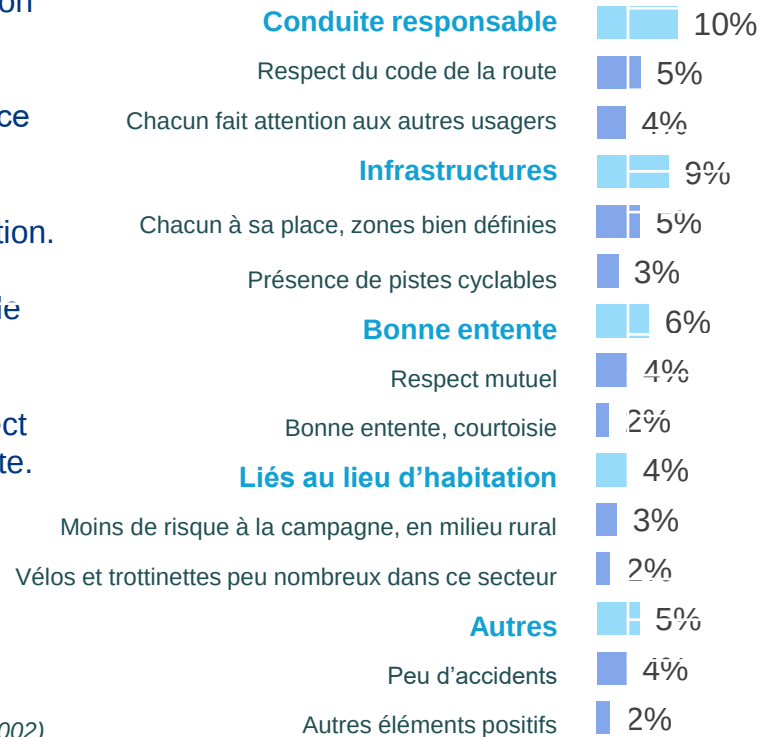
Éléments négatifs **51%** 

Nombre moyen de citations : 1,3
Aucun : 2%
Ne sait pas : 9%



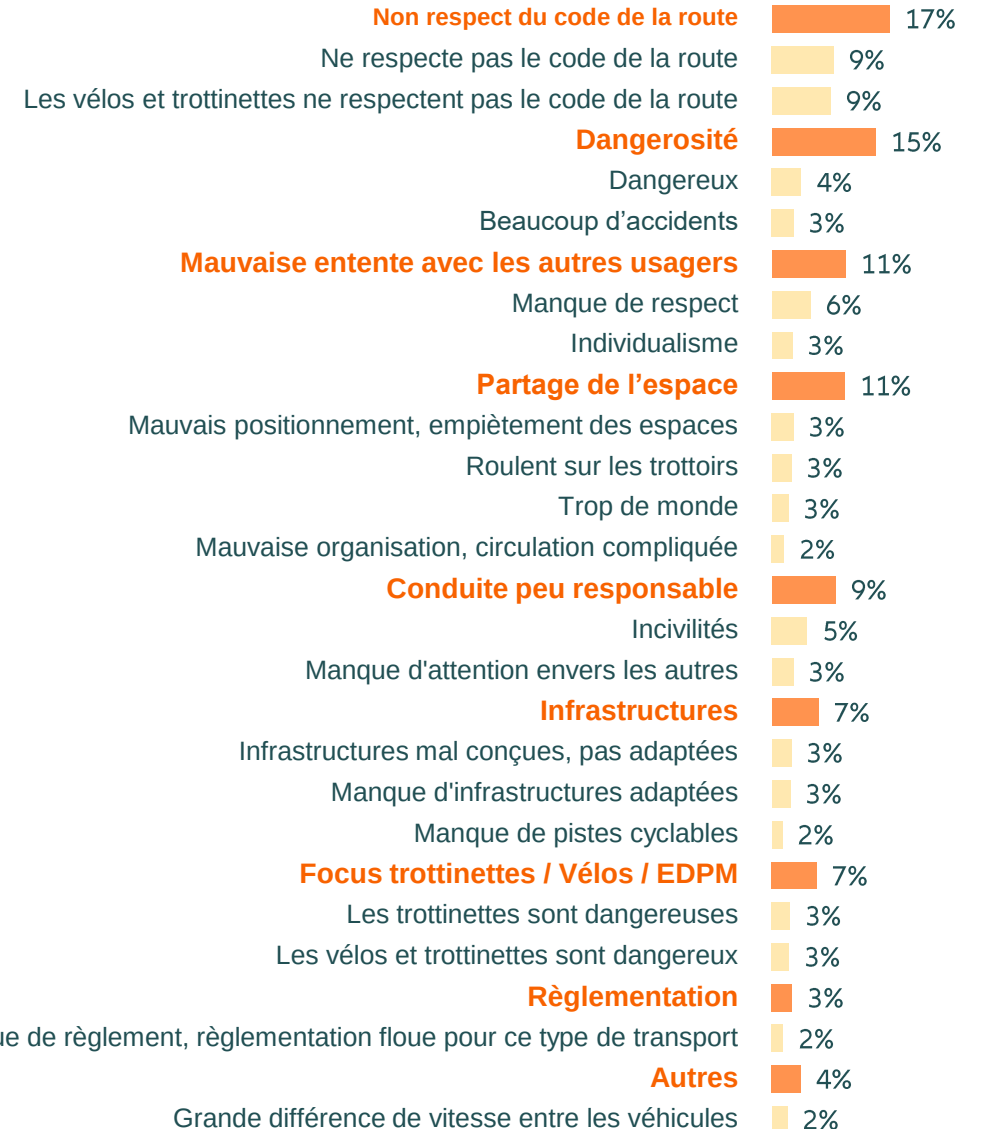
Éléments positifs **40%**

La présence ou non d'infrastructures permettant un partage de l'espace semble être la clé d'une bonne ou mauvaise perception. Autres points problématiques : le comportement, notamment des EDPM et le respect du code de la route.



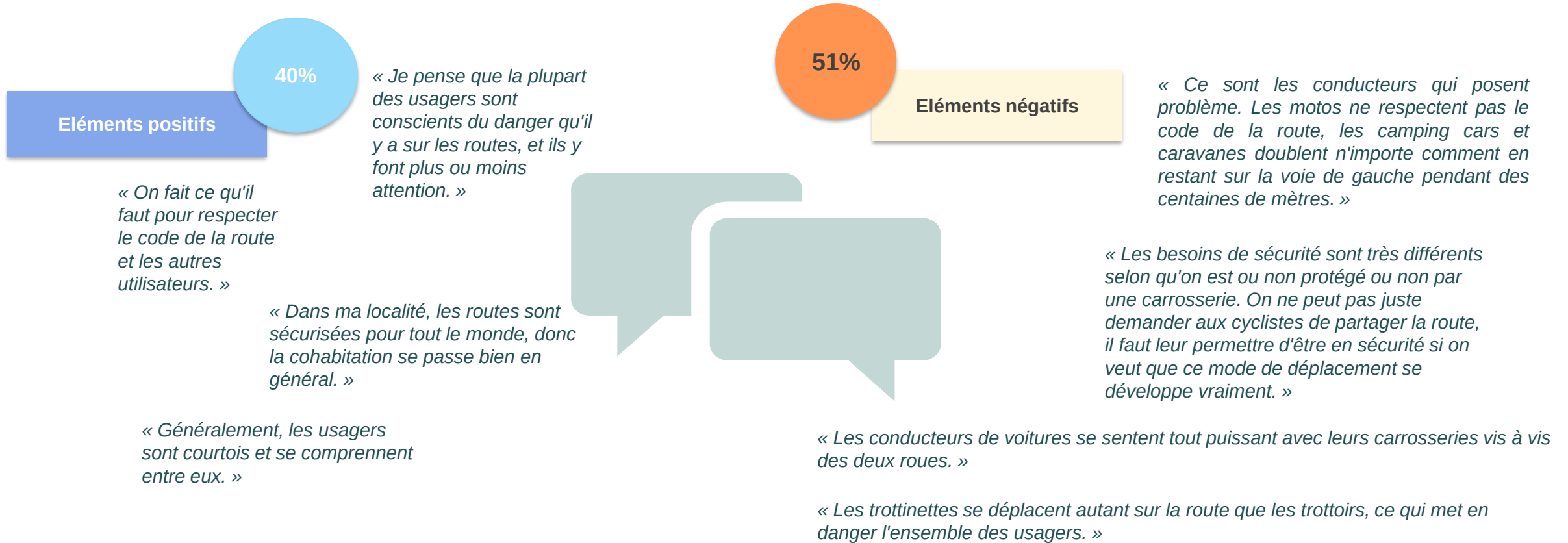
Base = Ensemble (n=3002)

B2. Expliquez-nous pourquoi vous estimez que la cohabitation entre ces différents types d'usagers sur la route se déroule bien / mal



Quelques verbatims relatifs à la perception globale

Ensemble (bonne perception + mauvaise perception)



Base = Ensemble (n=3002)

B2. Expliquez-nous pourquoi vous estimez que la cohabitation entre ces différents types d'usagers sur la route se déroule bien / mal

Perception globale du partage de la route

Les utilisateurs d'EDPM sont pointés du doigt pour leur manque de civisme sur la route vis-à-vis des autres usagers.

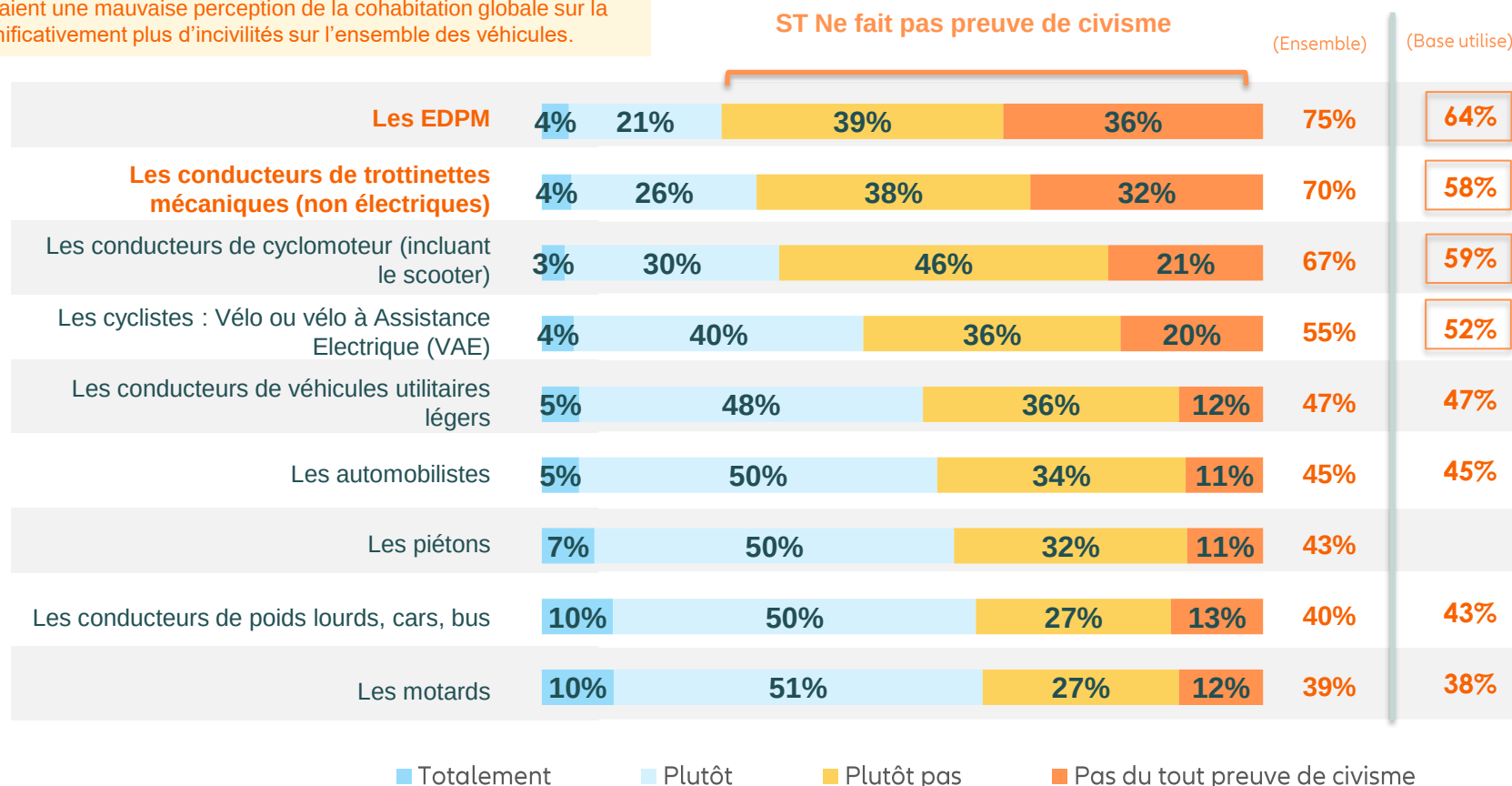
- a. Vue d'ensemble
- c. Les dangers perçus

- b. Les incivilités**
- d. Le stress des automobilistes

Perception du civisme sur la route

Les utilisateurs d'EDPM sont largement perçus comme ne faisant pas preuve de civisme sur la route, impression partagée par 2/3 de ses usagers eux-mêmes. A l'inverse, les motards et les conducteurs de poids lourds sont considérés positivement par une large majorité des personnes interrogées.

A noter que ceux qui avaient une mauvaise perception de la cohabitation globale sur la route perçoivent significativement plus d'incivilités sur l'ensemble des véhicules.

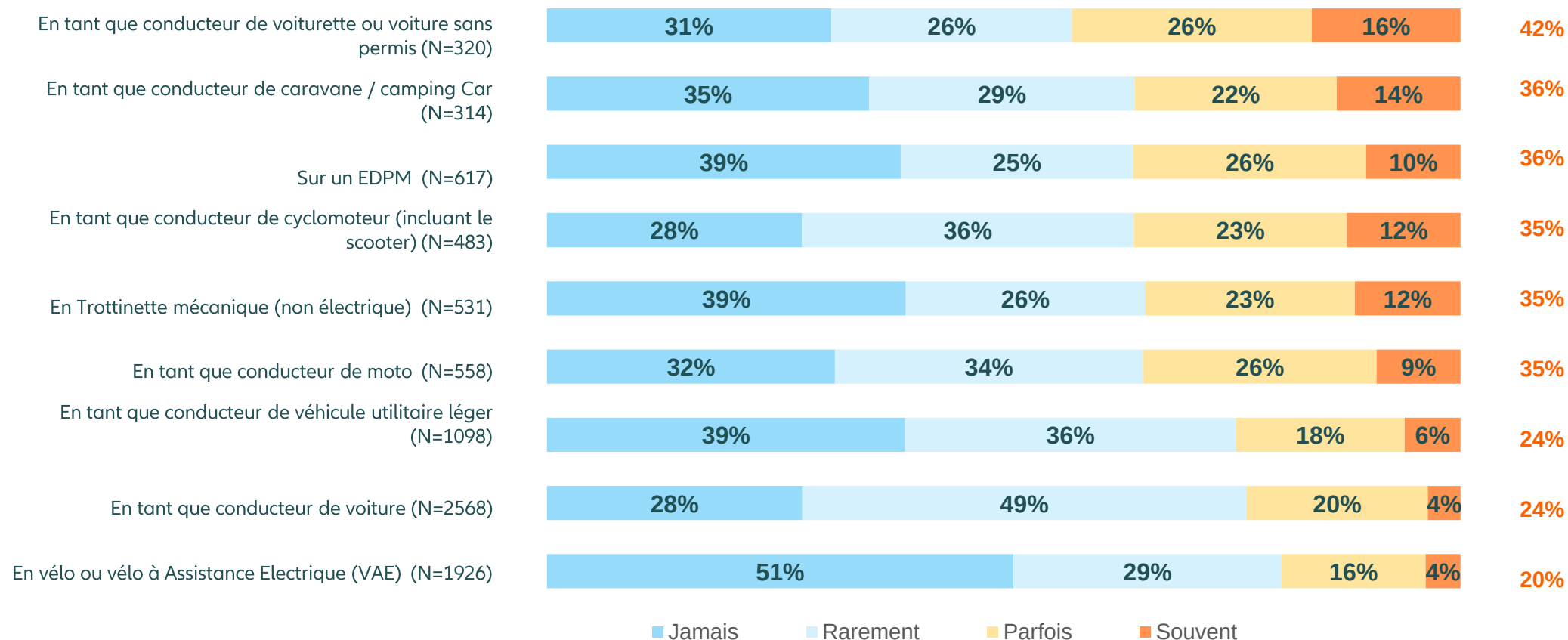


Fréquence des incivilités sur la route

Les conducteurs de voiture et vélos / VAE seraient les types d'usagers qui commettraient le moins d'incivilité, en tout cas selon leurs propres dires. Les autres types de conducteurs reconnaissent eux plus volontiers des incivilités.

Base : par type d'usager

ST Commet des incivilités Régulièrement



B4. Et vous même, vous arrive-t-il de commettre des incivilités, même involontairement, lorsque vous vous déplacez :

Type d'incivilité en fonction du véhicule conduit

Les incivilités commises sont naturellement fonction du type de véhicule. Elles sont assez diffuses sur de nombreux critères lorsqu'il s'agit des conducteurs d'EDPM.

Base : déclare commettre des incivilités souvent ou parfois (par type de véhicule)



Voiture (conducteur)



Voiturette ou voiture sans permis (conducteur)



Caravane (conducteur)



VUL (conducteur)



Poids lourds, cars... (conducteur)



Moto (conducteur)



Cyclo-Moteur (conducteur)



Cycliste - vélo ou VAE



Conducteur de Trottrine mécanique



Conducteur d'un EDPM



Piéton

Ensemble
N=3002 (997 – commet au moins une incivilité)

N=595

N=135

N=113

N=268

N=123

N=193

N=172

N=372

N=184

N=222

N=703

Non respect des feux de signalisation

17% (52%)

15%*

18%

14%

14%

13%

16%

15%

29%

20%

24%

45%

Inattention lors des déplacements

15% (46%)

28%

19%

20%

18%

21%

14%

23%

15%

18%

19%

32%

Oubli du clignotant

13% (41%)

47%

26%

22%

34%

21%

30%

30%

Non respect des priorités des autres véhicules

12% (37%)

16%

22%

16%

17%

15%

19%

18%

22%

22%

21%

21%

Non respect du passage piéton

12% (36%)

26%

20%

22%

19%

18%

14%

18%

30%

19%

25%

Insultes

11% (33%)

26%

22%

9%

20%

14%

15%

12%

13%

16%

13%

19%

Non respect des pistes cyclables

11% (32%)

14%

19%

14%

11%

21%

18%

20%

Dépassements dangereux

10% (29%)

17%

18%

23%

17%

18%

24%

19%

19%

19%

22%

Non respect des trottoirs et zones piétonnes

9% (28%)

12%

12%

17%

16%

17%

18%

15%

27%

20%

23%

Stationnements gênants ou dangereux

9% (26%)

18%

19%

19%

18%

20%

17%

19%

12%

17%

20%

Violence physique

5% (16%)

7%

16%

13%

8%

13%

11%

12%

6%

13%

9%

8%

Véhicule déposé de manière désordonnée sur le trottoir

4% (13%)

15%

16%

15%

23%

21%

Toute autre infraction au code de la route

5% (16%)

10%

5%

5%

12%

4%

5%

4%

8%

5%

5%

8%

Autres

2% (5%)

2%

2%

1%

2%

1%

4%

B4b. Précisez le(s) type(s) d'incivilité(s) dont vous pouvez éventuellement faire preuve en étant dans la ou les catégorie(s) d'usager(s) suivante(s) :

Perception globale du partage de la route

Globalement, la cohabitation entre les différents types d'usagers avec les automobilistes est perçue comme dangereuse, notamment avec les EDPM.

Cela crée des craintes lors de leurs déplacements, notamment l'inattention des conducteurs de voiture du fait de leur plus grande vulnérabilité.

a. Vue d'ensemble

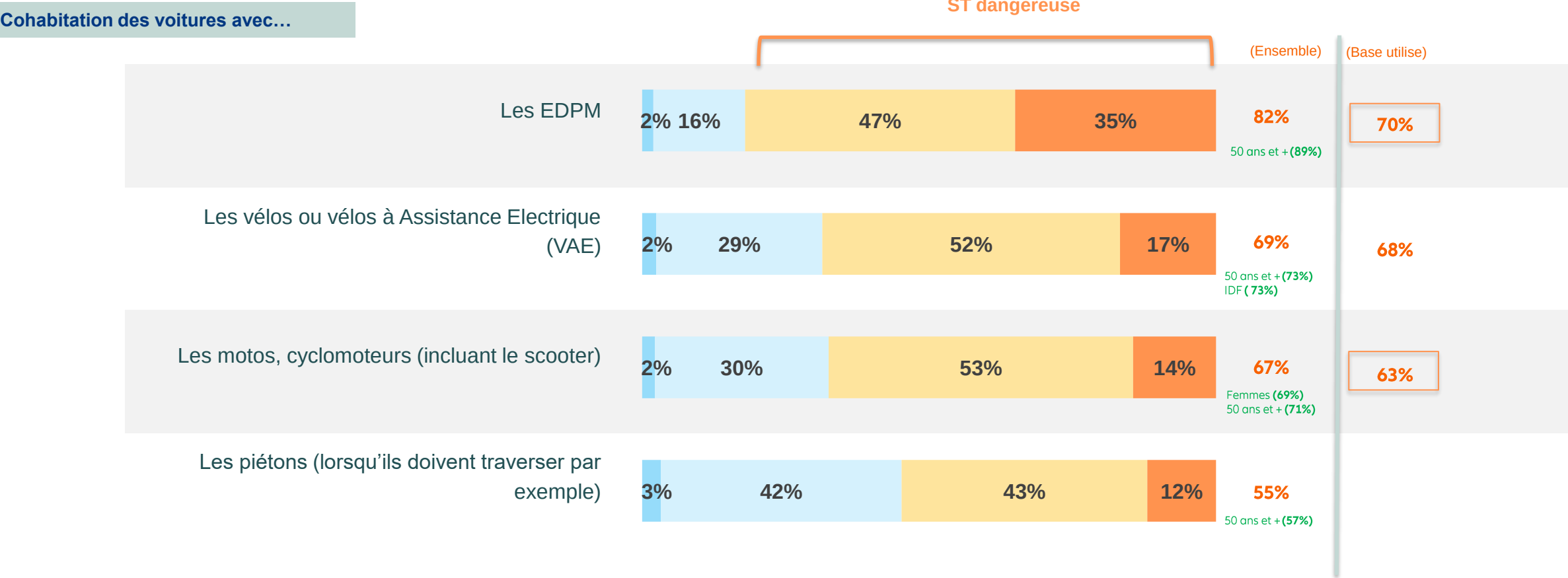
b. Les incivilités

c. Les dangers perçus

d. Le stress des automobilistes

Perception globale de la dangerosité de la route

La cohabitation entre voitures et EDPM semble particulièrement poser problème : elle est considérée comme dangereuse par plus de 8 répondants sur 10. Mais de manière plus générale, la majorité estime que la cohabitation avec la voiture est dangereuse corroborant ainsi une vision mitigée du partage de la route.

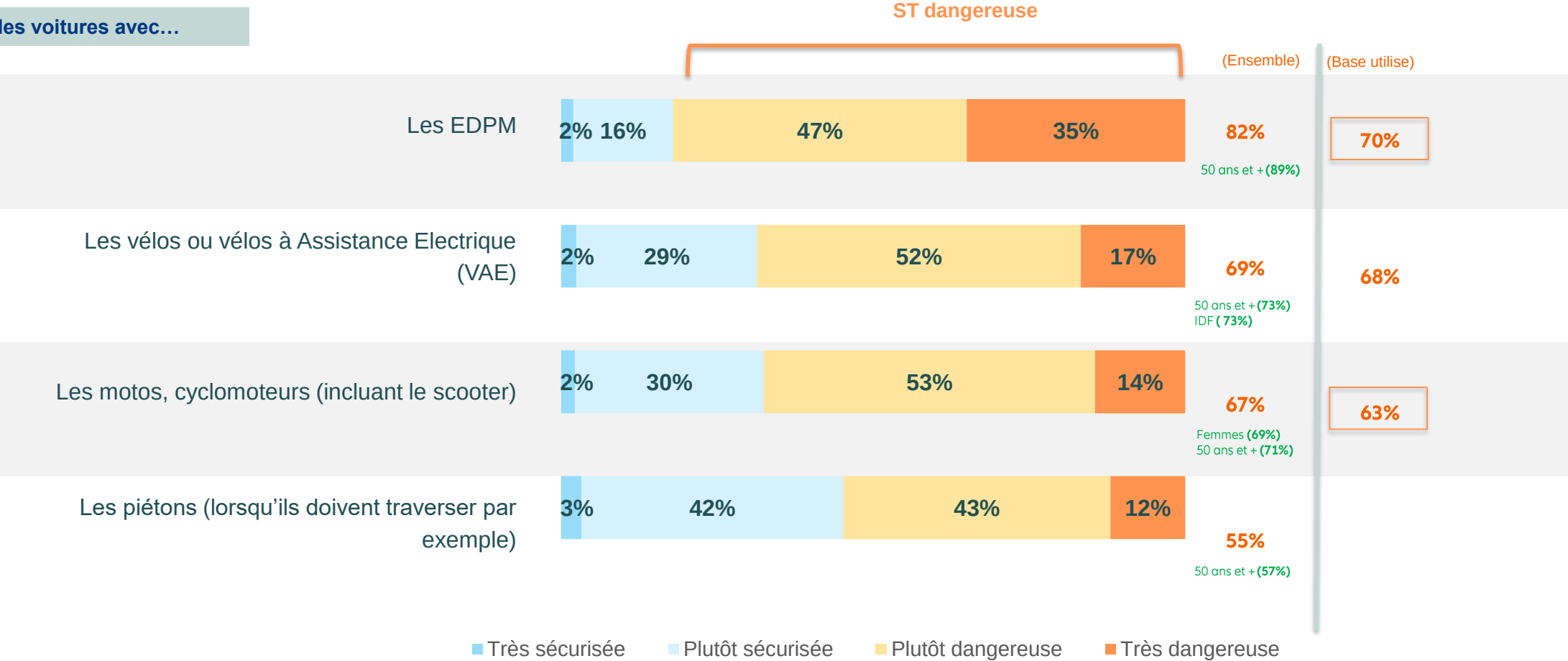


C1. Selon l'usage, la cohabitation est jugée :
■ Très sécurisée ■ Plutôt sécurisée ■ Plutôt dangereuse ■ Très dangereuse

Ressenti par type d'usager vis-à-vis des autres usagers

Ainsi, selon les types d'usagers, entre 4 et 6 répondants sur 10 déclarent avoir peur lorsqu'ils se déplacent

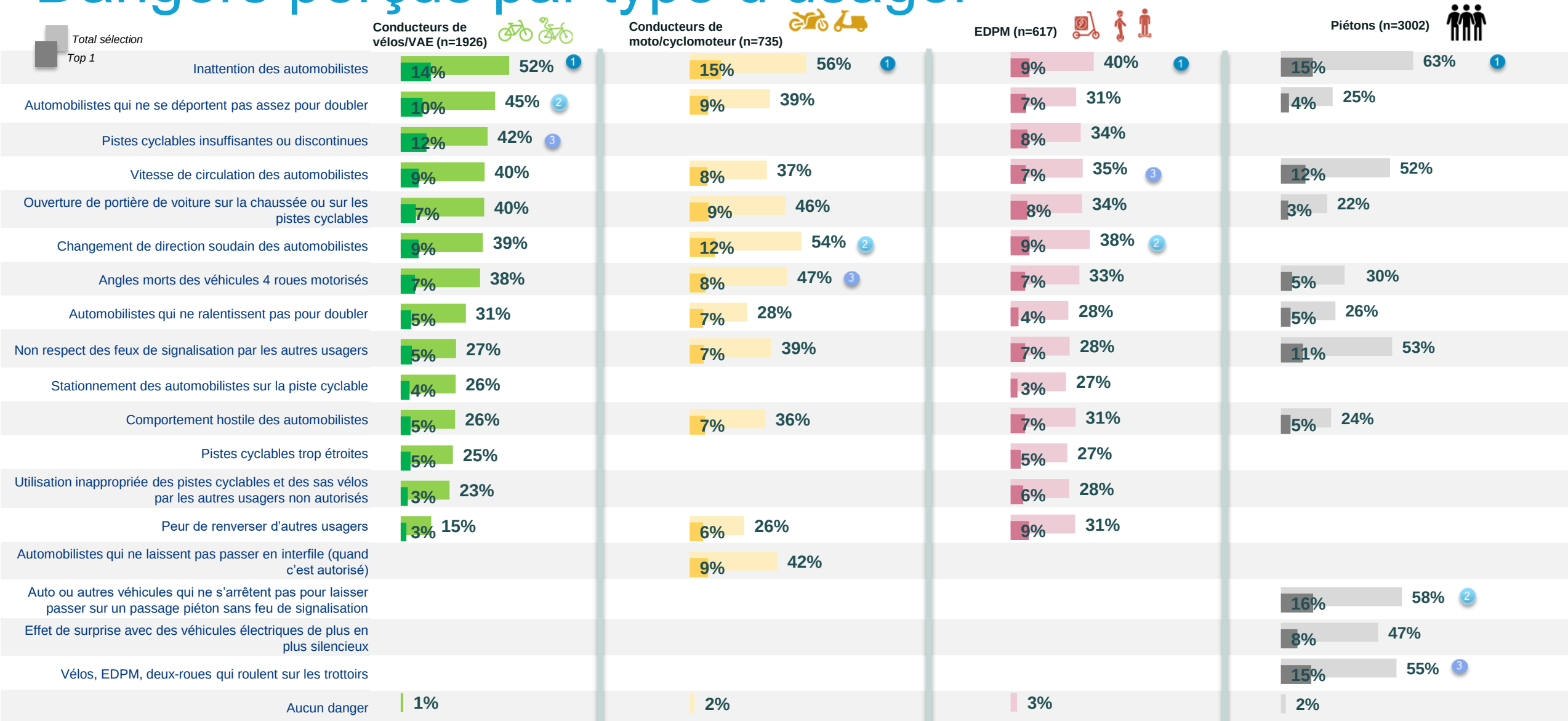
Cohabitation des voitures avec...



C1. Selon vous, comment qualifieriez-vous la cohabitation des voitures avec les usagers suivants :

Dangers perçus par type d'usager

Le danger le plus largement perçu par les cyclistes, motards, piétons et utilisateurs d'EDPM est l'inattention des automobilistes.

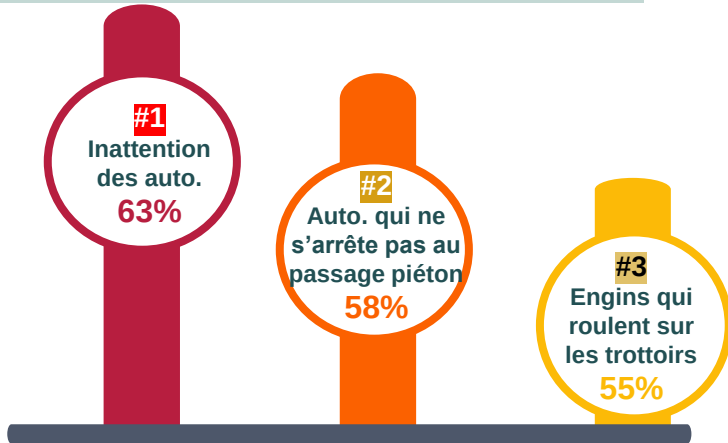


C2b à C5. En tant que conducteur de vélo, Vélo à Assistance Electrique / EDPM / moto, cyclomoteur / piéton, quels sont les 5 principaux dangers de la route que vous percevez ? Classez les par ordre d'importance.

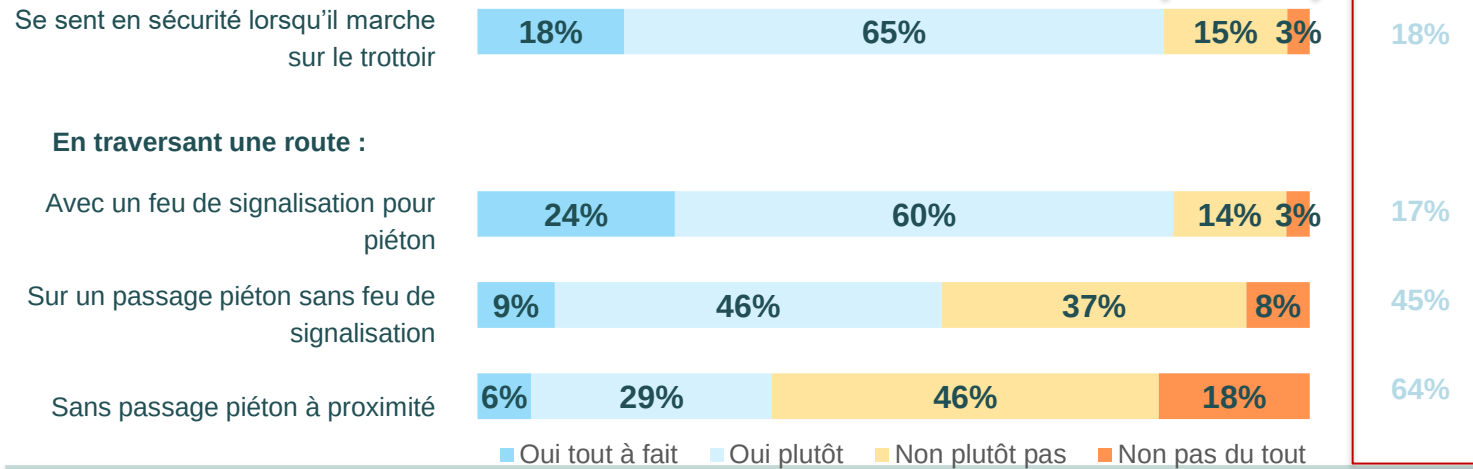
La perception de la sécurité routière par les piétons

Le feu de signalisation semble être le seul rempart efficace pour améliorer le sentiment de sécurité des piétons. Les voitures et les EDPM sont mises au même niveau de méfiance par les piétons.

PRINCIPAUX DANGERS PERCUS

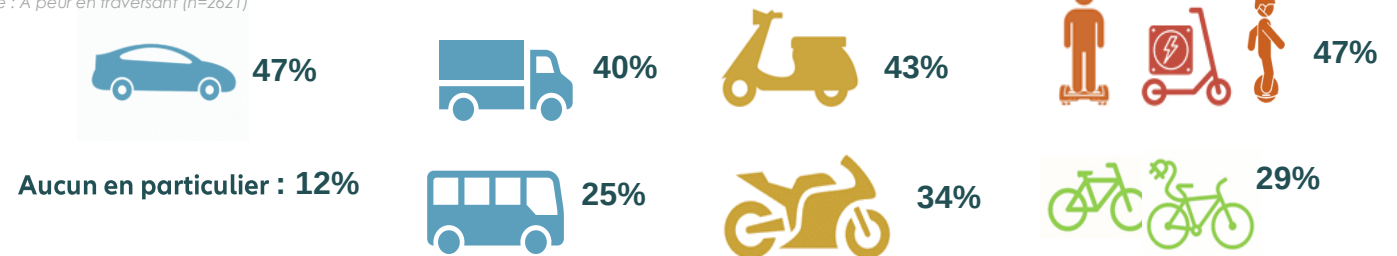


SENTIMENT DE SECURITE



De quels véhicules les piétons ont-ils peur ?

Base : A peur en traversant (n=2621)



Base : Ensemble
(n=2097)

C5. En tant que piéton, quels sont les 5 principaux dangers de la route que vous percevez ? Classez les par ordre d'importance. / C6. En tant que piéton, vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez sur le trottoir ? / C7. Et toujours en tant que piéton, vous sentez-vous en sécurité lorsque vous traversez une route : / C8. De quel(s) engin(s) avez-vous peur parmi la liste suivante lorsque vous traversez la route :

Equipements de protection

9 motards sur 10 portent régulièrement un casque. Pour les cyclistes et utilisateurs d'EDPM, cette pratique est moins courante car non obligatoire. La plupart des conducteurs de moto utilisent régulièrement d'autres équipements de protection.



Port du casque

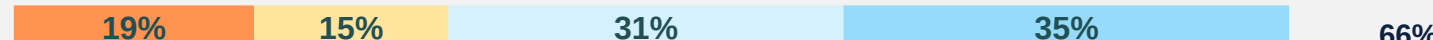
ST Régulièrement

(Base utilise)

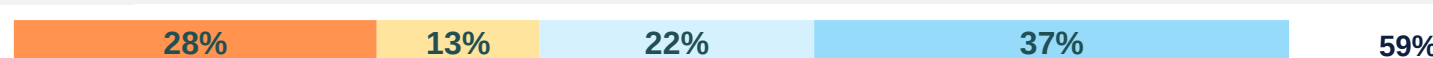
Moto, cyclomoteur, Scooter (N=735)



Les EDPM (N=617)



Les vélos ou vélos à Assistance Electrique (VAE) (N=1926)



Port d'équipements en moto

ST Régulièrement

(Base conducteurs de moto – N=558)

Des gants



Un blouson renforcé



Des bottes ou chaussures montantes



■ Jamais ■ Rarement ■ La plupart du temps ■ Systématiquement

E5. Lorsque vous roulez avec les véhicules suivants, portez vous un casque ?

E6. Lorsque vous roulez en moto, portez-vous les équipements suivants :

Perception globale du partage de la route

Le partage de la route avec les autres usagers provoquent largement du stress pour les automobilistes, notamment avec les conducteurs d'EDPM.

Le non respect du code de la route et le comportement imprévisible de ces usagers en sont la cause.

- a. Vue d'ensemble
- c. Les dangers perçus

- b. Les incivilités
- d. Le stress des automobilistes**

Stress des automobilistes

A noter que la perception de stress des automobilistes par les seniors de plus de 65 ans n'est pas plus importante que le reste des répondants.



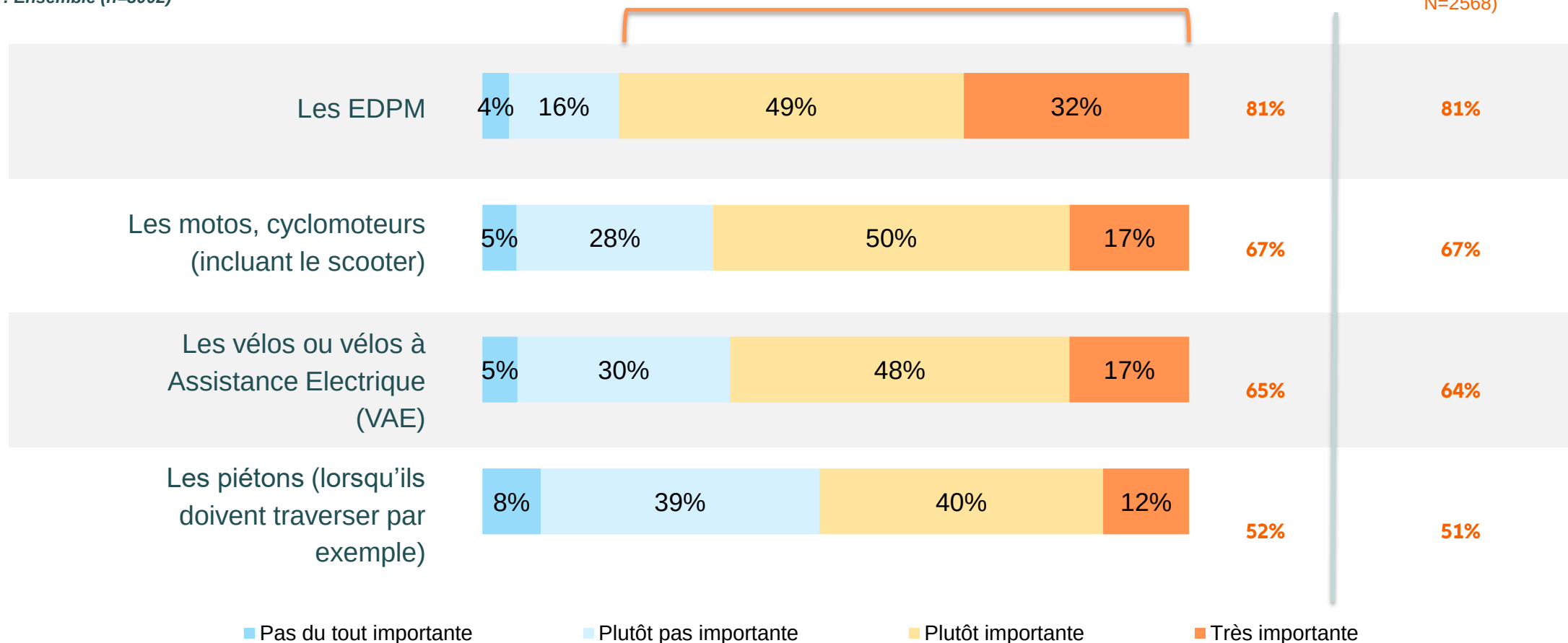
La présence des EDPM sur la route est une source de stress importante pour 8 automobilistes sur 10, bien plus que la présence des autres usagers qui est pourtant déjà non négligeable.

Base : Ensemble (n=3002)

ST Important

(Ensemble)

(Base automobilistes
N=2568)

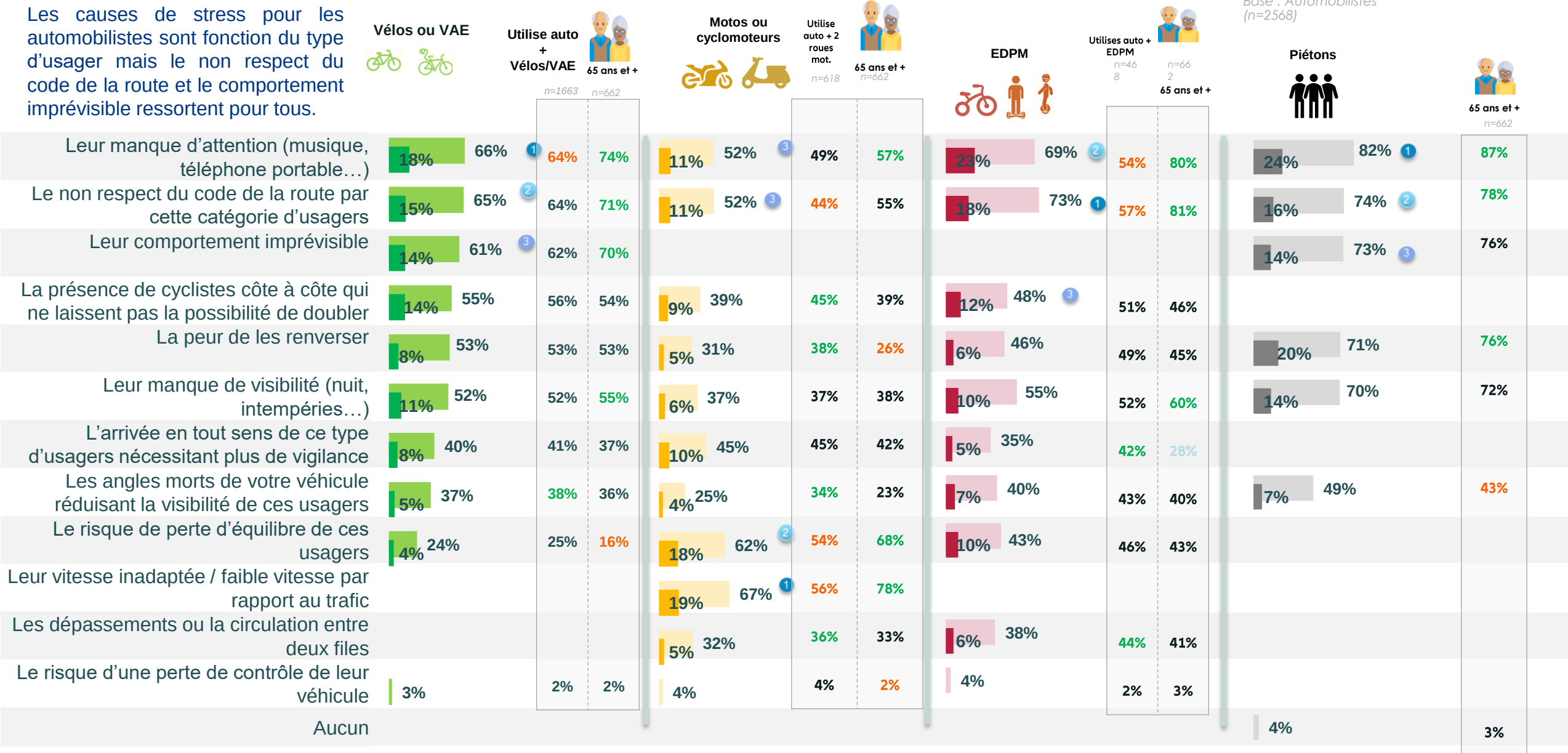


D1. Selon vous, la présence des usagers suivants sur la route est-elle une source de stress importante pour les automobilistes :

Sources de stress des automobilistes

Les causes de stress pour les automobilistes sont fonction du type d'utilisateur mais le non respect du code de la route et le comportement imprévisible ressortent pour tous.

Total sélection Top 1
Base : Automobilistes (n=2568)



D2 à D5. En tant que conducteur automobile, quelles sont les 5 principales sources de stress que vous percevez lorsque vous partagez la route avec :

Connaissance du code de la route régissant le partage de la route

Un quizz sur la signalisation relative au partage de la route a montré quelques carences en termes de connaissance. Les plus marquantes sont :

- la considération du trottoir sur l'espace public comme n'étant pas réservé aux piétons systématiquement
- L'absence de connaissance de la possibilité pour les vélos de passer outre le feu de signalisation destiné aux voitures sous certaines conditions (panneaux spécifiques)

Quizz : niveau de connaissance des répondants sur le code régissant le partage de la route

Moins de la moitié des répondants connaissent parfaitement le code de la route lié au partage de la route.

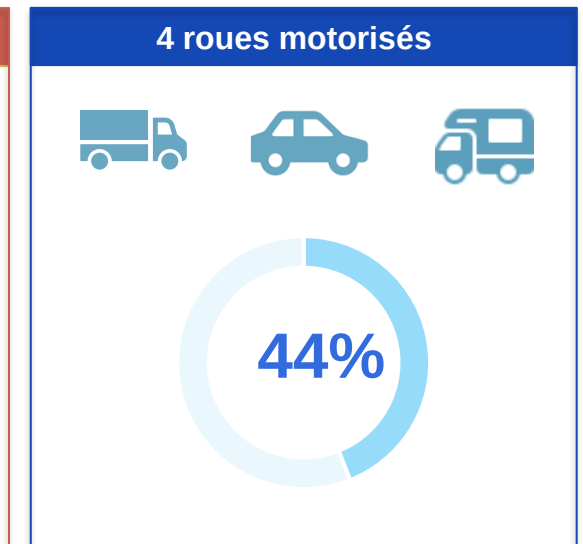
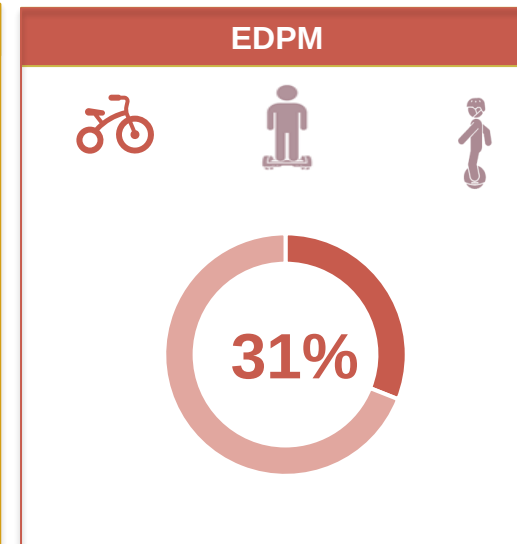
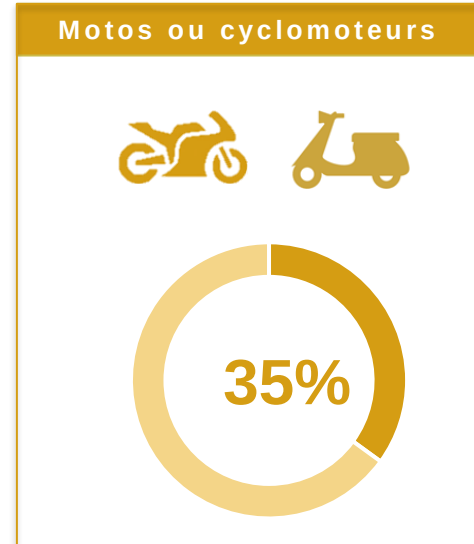
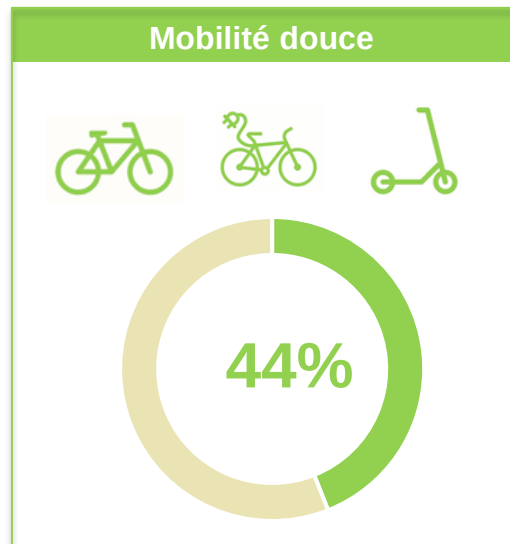
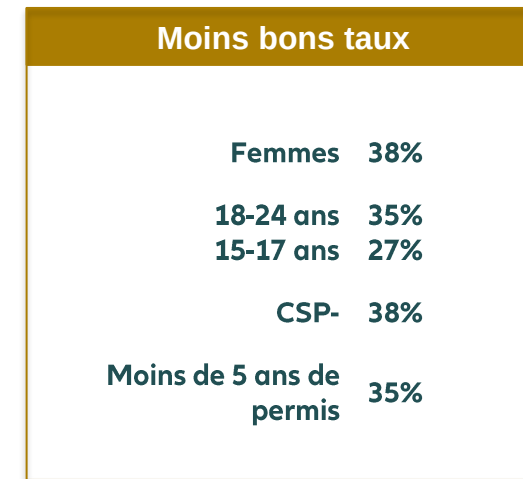
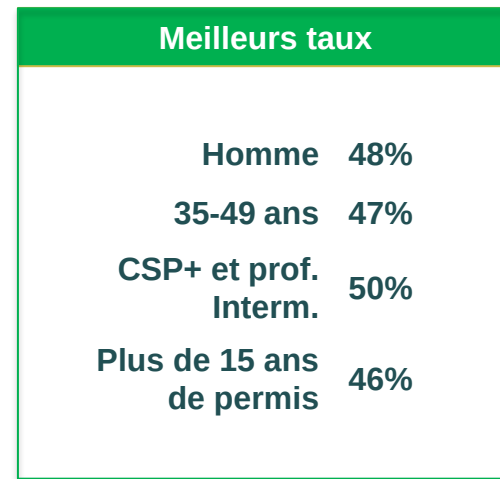
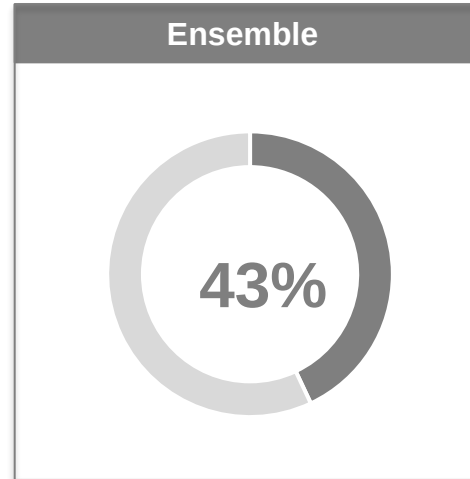
Base = ensemble (n=3002)



Résultats du quizz – les réponses par profil

Base = ensemble (n=3002)

% Experts



Les résultats du quizz

Base = ensemble (n=3002)

Z1. Qu'indiquent les panneaux ci-dessous pour les vélos, VAE et EDPM (trottinettes électriques, etc.) ?



% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
Vélo/VAE : **74%**
2 roues motorisées : **70%**
EDPM : **70%**

Le panneau rond indique une piste obligatoire et le panneau carré indique une piste conseillée **74%**

Le panneau rond indique une piste conseillée et le panneau carré indique une piste obligatoire **26%**

Réponse : Le panneau rond indique une obligation, le panneau carré indique une voie conseillée aux vélos, VAE, EDPM.

Z3. À partir de quel âge ne peut-on plus rouler sur le trottoir à vélo ?

5 ans	11%
8 ans	20%
12 ans	29%
15ans	6%
18 ans	2%

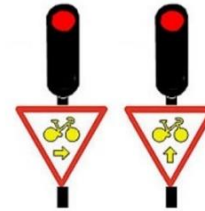
Réponse : Il est interdit de rouler sur le trottoir au-delà de 8 ans ! Il faut ensuite emprunter la chaussée ou une piste cyclable.

%de bonnes réponses parmi les conducteurs :
Vélo/VAE : **20%**
EDPM : **18%**
2 roues motorisées : **17%**

Pas de limite d'âge **32%**



Z2. Les cyclistes ont-ils le droit de passer si le feu rouge s'accompagne des panneaux jaunes comme dans l'image ci-dessous ?



Oui **58%**
Non **42%**



% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
2 roues motorisées : **62%**
Vélo/VAE : **61%**
EDPM : **58%**

Réponse : Le premier panneau indique au cycliste qu'il peut tourner à droite et dépasser le feu rouge imposé aux automobilistes. Le deuxième panneau indique au cycliste qu'il peut aller tout droit et dépasser le feu rouge imposé aux automobilistes. Toutefois, dans les deux cas, le cycliste doit céder le passage aux piétons et aux véhicules qui bénéficient du feu vert.

Z4. Que signifie le panneau suivant :



Les vélos et les voitures peuvent circuler dans les deux sens **20%**

Les vélos uniquement peuvent circuler dans les deux sens **63%**

Les voitures uniquement peuvent circuler dans les deux sens **17%**



% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
Vélo/VAE : **64%**
2 roues motorisées : **59%**
EDPM : **55%**

Réponse : Ce panneau indique que les vélos peuvent circuler dans les deux sens contrairement aux automobilistes qui roulent à sens unique.

Les résultats du quizz

Base = ensemble (n=3002)

Z5. Quel est le but de ce marquage au sol ?



Il s'agit d'une zone de stationnement pour les vélos

5%

Il s'agit d'une piste cyclable

9%

Il s'agit d'une zone où les cyclistes se positionnent devant les voitures pour redémarrer à un feu de signalisation

86%

Réponse : Ce marquage au sol est un espace réservé aux cyclistes entre la ligne d'arrêt des voitures à un feu de signalisation et la ligne d'effet des feux ou le passage piétons. Il permet aux cyclistes de se placer devant les voitures pour être bien visibles au démarrage et pour se positionner dans la bonne file pour tourner le cas échéant.

% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
Vélo/VAE : **85%**
2 roues motorisées : **75%**
EDPM : **75%**

Z6. Les vélos peuvent-ils circuler sur cette voie si le panneau ci-dessous est présent ?



Oui 78%

Non 22%

% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
Vélo/VAE : **80%**
2 roues motorisées : **77%**
EDPM : **77%**

Réponse : Ce panneau indique une voie réservée aux véhicules de transport en commun et un accès autorisé aux cycles

Z7. Les motos ont-elles le droit de circuler entre les files de voitures si ce panneau est présent ?



Oui 87%

Non 13%

% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
Vélo/VAE : **87%**
2 roues motorisées : **82%**
EDPM : **81%**

Réponse : Ce panneau autorise la circulation inter-files pour les deux roues motorisés dans certains départements, avec les conditions suivantes :

- La circulation inter-files des motos se pratique à une vitesse de 50 km/h au maximum, avec un différentiel de 30 km/h par rapport aux autres véhicules.
- Lorsque le trafic se fluidifie et que les véhicules circulent à plus de 50 km/h sur au moins une des deux files, les deux ou trois-roues motorisés doivent reprendre leur place dans les voies
- Avant de circuler en inter-files, le conducteur avertit de son intention les autres usagers

Les résultats du quizz

Base = ensemble (n=3002)

Z8. Sur ce panneau, quelle est la voie réservée au covoiturage ?



C'est la voie de gauche

43%

C'est la voie de droite

57%



Réponse : Le losange sur la voie de droite indique qu'il s'agit d'une voie réservée aux véhicules en covoiturage (ici au moins 2 personnes), aux bus/cars, aux taxis et aux voitures électriques (vignette crit'air 0)

% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
EDPM : **45%**
2 roues motorisées : **44%**
Vélo/VAE : **42%**

Z9. Selon ce panneau qui indique une zone de rencontre, qui est prioritaire sur la chaussée ?



Les cyclistes et les voitures

16%

Les piétons

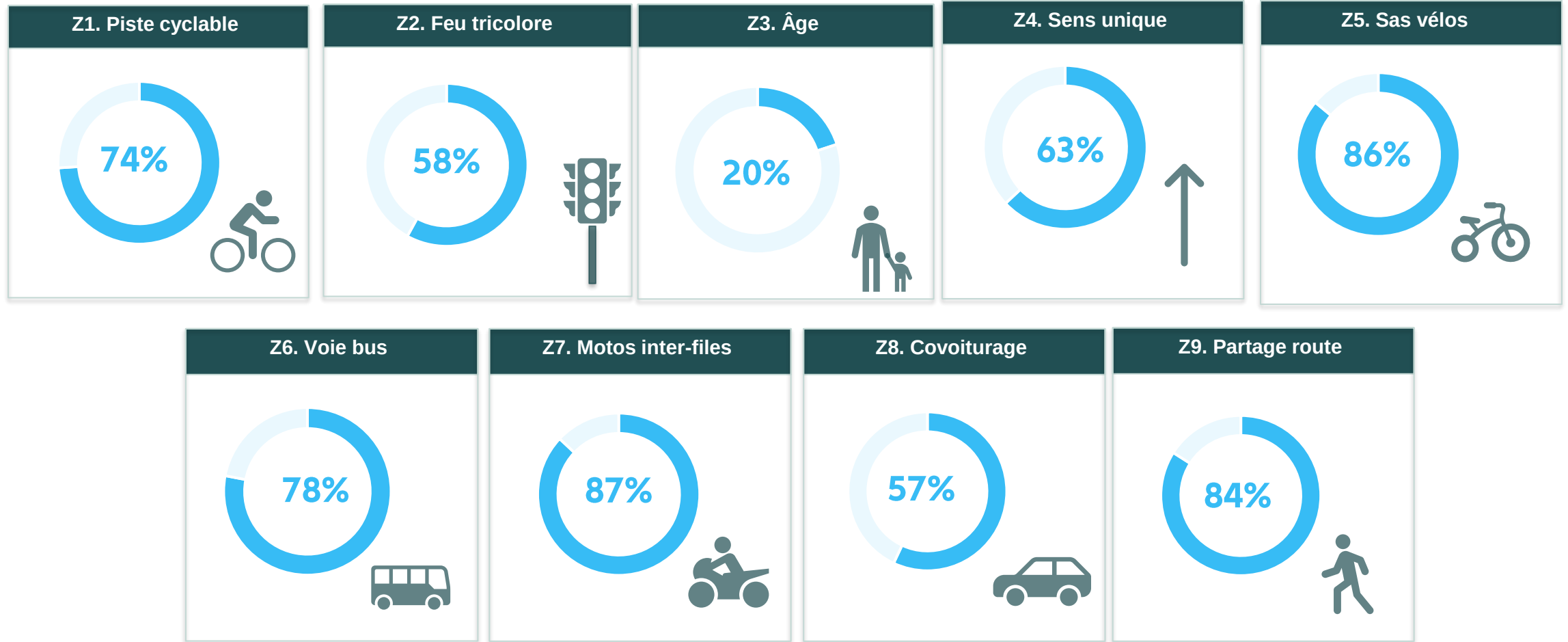
84%

Réponse : Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police

% de bonnes réponses parmi les conducteurs :
Vélo/VAE : **83%**
2 roues motorisées : **75%**
EDPM : **73%**

Résultats du quizz – vue d'ensemble des réponses

Base = ensemble (n=3002)



% de réponses exactes

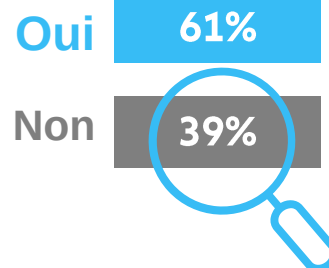
Zoom – engin de déplacement personnel motorisé (EDPM)

4 conducteurs possédant un EDPM sur 10 ne sont pas assurés, ¼ ne connaissait même pas cette obligation. Pourtant, ces non assurés sont des conducteurs chevronnés.

Base Propriétaire d'un EDPM (n=454)

Souscription à une assurance spécifique

Propriétaires d'un EDPM
Base 454

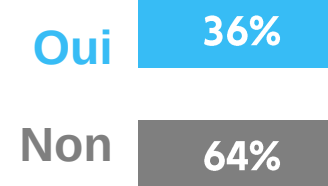


Profil des non-assurés (39%)

Expert au quizz	55%*
Zone rurale	50%
Inactifs	46%
A plus de 15 ans de permis voiture	46%

Connaissance du caractère obligatoire de cette assurance

Propriétaires d'un EDPM sans assurance
Base 179



Soit 26% des propriétaires d'EDPM qui ne connaissaient même pas cette obligation d'assurance (absence de souscription involontaire)

*Note de lecture : 55% des personnes ayant eu un score « expert » au quizz et possédant un EDPM ne sont pas assurés pour leur EDPM (vs 39% de l'ensemble des propriétaires d'EDPM).

E3. En tant que conducteur d'un EDPM (Trottinette électrique, Hoverboard, Gyroroue, Skate électrique...), avez-vous souscrit à une assurance spécifique pour couvrir les dommages que vous pourriez causer à autrui ?

E4. Saviez-vous qu'il était obligatoire de souscrire à une Assurance responsabilité Civile pour ce type de véhicule sur le même principe que la voiture ?

Perspectives d'évolution et solutions envisagées

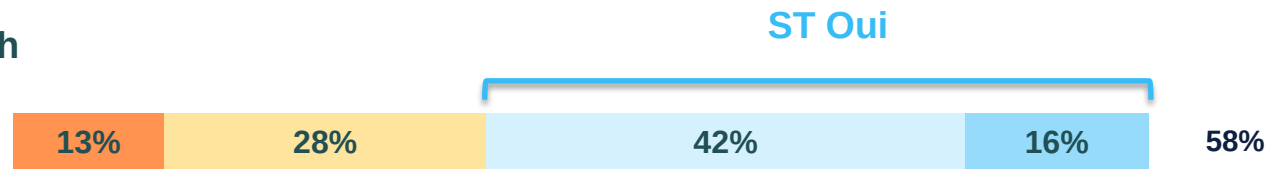
L'amélioration de la cohabitation semble passer par une meilleure identification des différents espaces pour les usagers.

Solutions envisagées : constat actuel

La présence de pistes cyclables est perçue comme largement insuffisante par la majorité des répondants, en particulier dans les zones rurales. Pour favoriser la cohabitation, les zones limitées à 30 km/h sont jugées plutôt efficaces, particulièrement auprès des plus jeunes (moins concernés par la conduite de voitures).

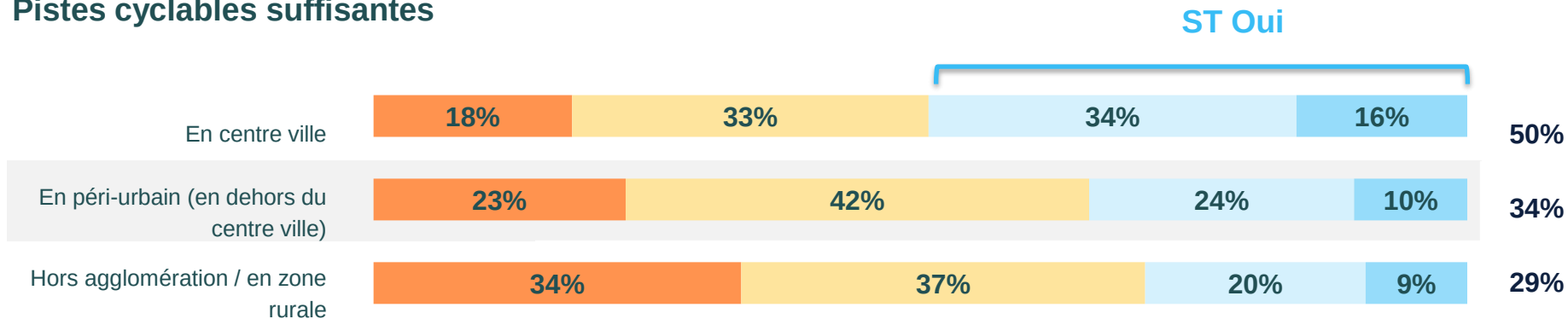
Zones limitées à 30 km/h

Favorisent la cohabitation des différents types d'usagers



15-17 ans (68%)
 18-24 ans (71%)
 Conducteurs EDPM (74%), vélo/VAE (61%),
 2 roues motorisées (69%)
 4 roues motorisées (58%)

Pistes cyclables suffisantes



EDPM (62%), 2 roues mot. (59%), 4 roues mot. (49%), Vélo/VAE (47%)

EDPM (51%), 2 roues mot. (47%), 4 roues mot. (34%), Vélo/VAE (33%)

EDPM (48%), 2 roues mot. (43%), 4 roues mot. (29%), Vélo/VAE (28%)

■ Pas du tout ■ Plutôt pas ■ Plutôt ■ Tout à fait

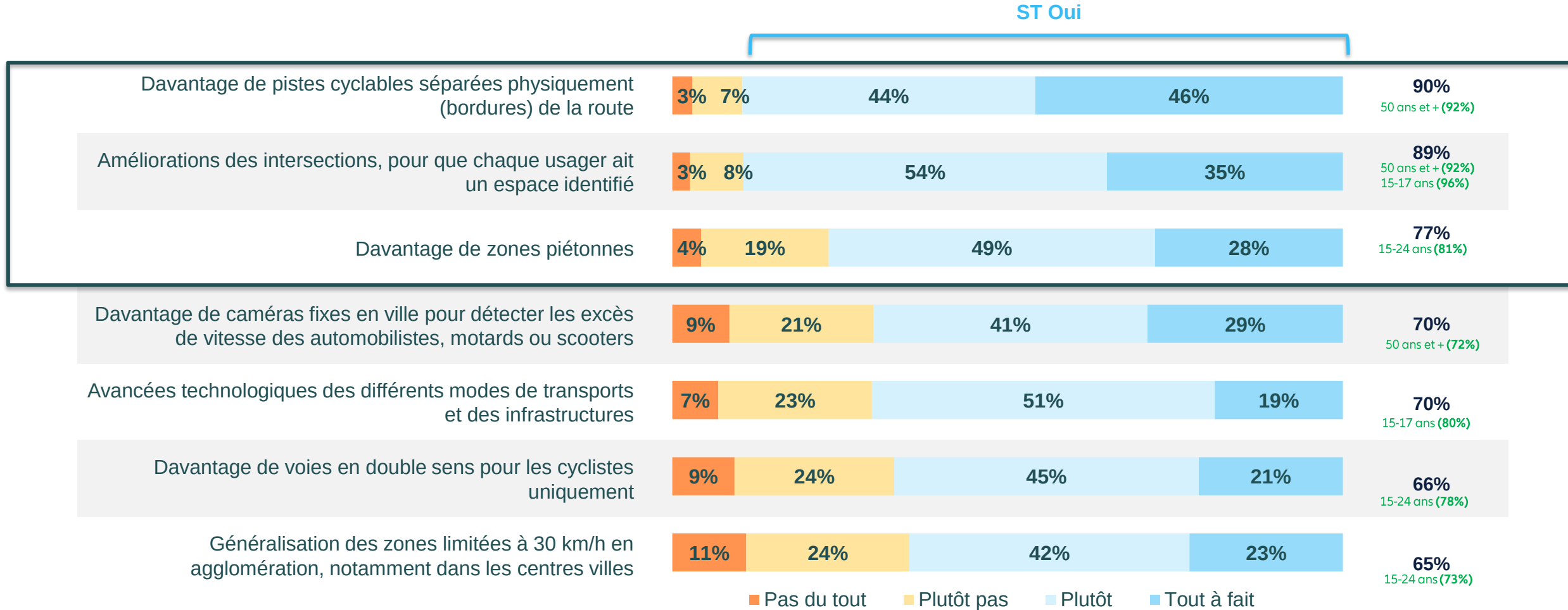
Base = ensemble (n=3002)

E1. Selon vous, la mise en place de zones limitées à 30 km/h dans certaines agglomérations afin de favoriser la cohabitation de ces différents types d'usagers est-elle efficace ?

E2. De manière générale, y a-t-il selon vous suffisamment de pistes cyclables ?

Solutions envisagées : efficacité des propositions

Pour améliorer la cohabitation, les solutions plébiscitées par les usagers sont une meilleure identification du partage de l'espace.



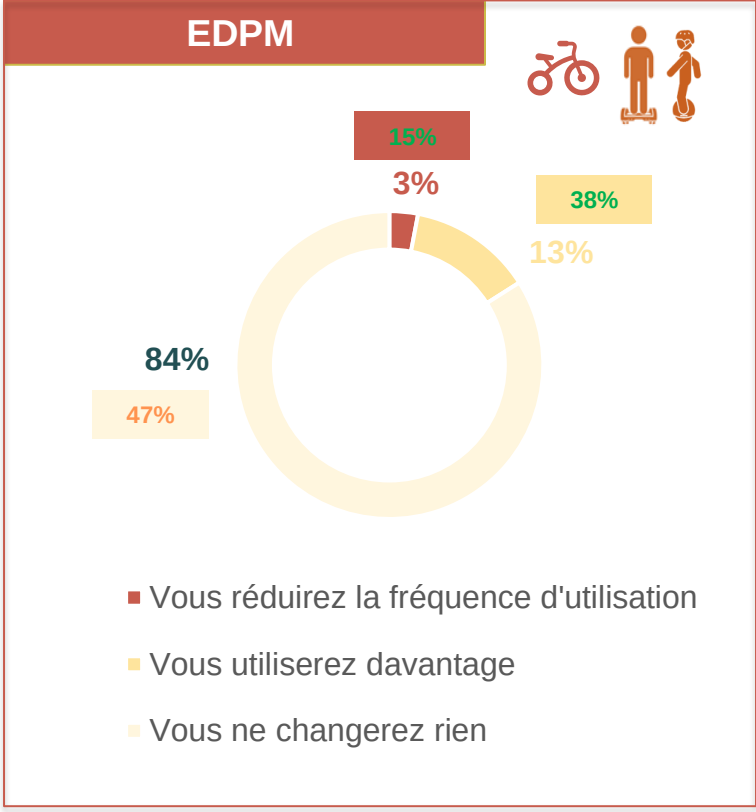
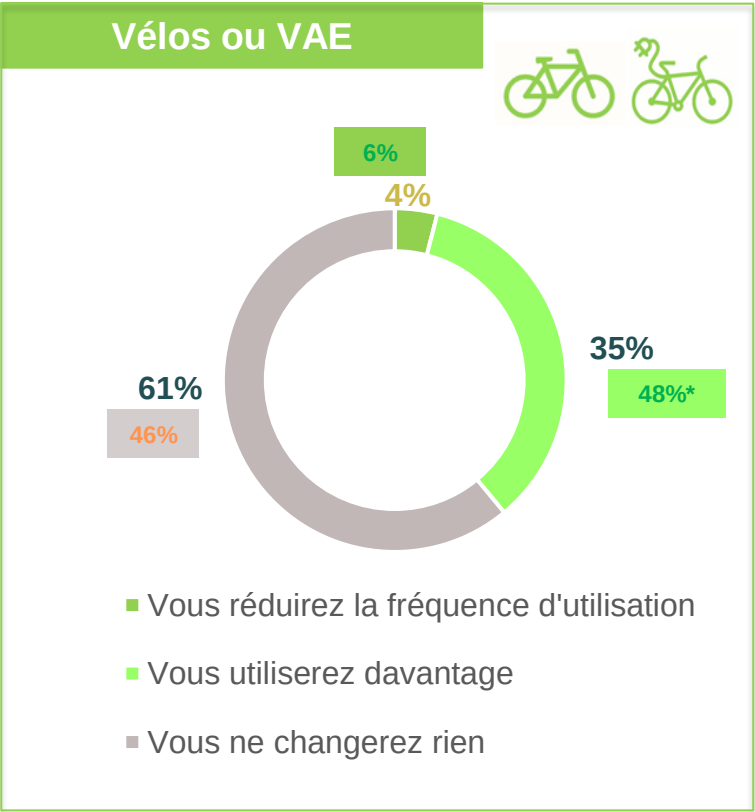
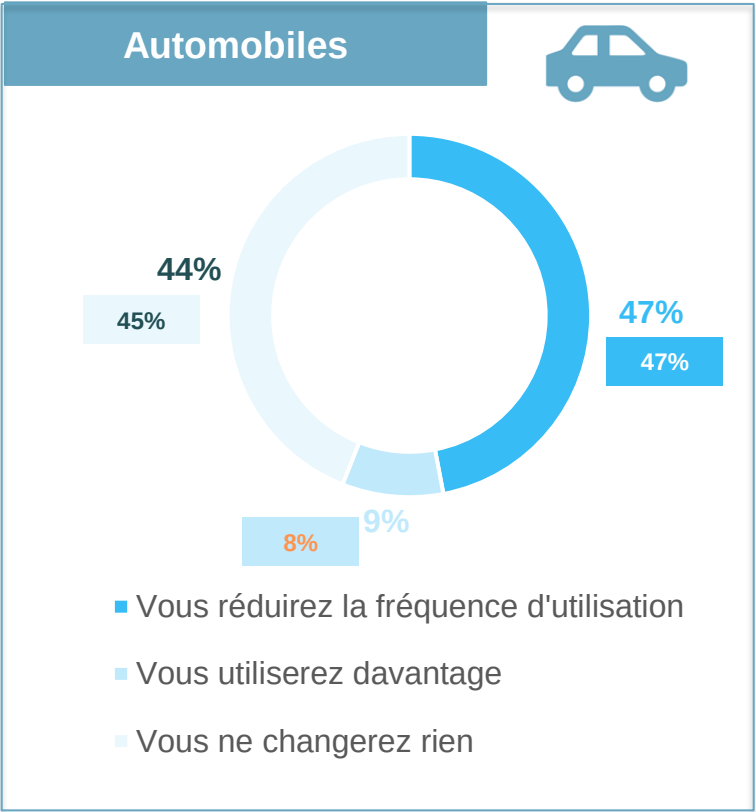
Base = ensemble (n=3002)

E7. Selon vous, les propositions d'évolution suivantes sont-elles efficaces pour favoriser la cohabitation des différents usagers de la route ?

Perspectives d'évolution

Base = ensemble (n=3002)

A l'avenir, près de la moitié des automobilistes compte réduire la fréquence d'utilisation de la voiture, tandis que l'usage du vélo et des EDPM va sûrement se développer davantage, les usagers actuels souhaitant augmenter leur fréquence d'utilisation.



XX% Résultat parmi les usagers actuels du véhicule

*48% des utilisateurs actuels de vélo / VAE utiliseront davantage les vélos / VAE (vs 35% pour l'ensemble des répondants)

F2. Selon vous, comment vos déplacements automobiles en tant que conducteur vont-ils évoluer à l'avenir. Est-ce que :

F3. Selon vous, comment vos déplacements en vélo ou Vélo à Assistance Electrique vont-ils évoluer à l'avenir. Est-ce que :

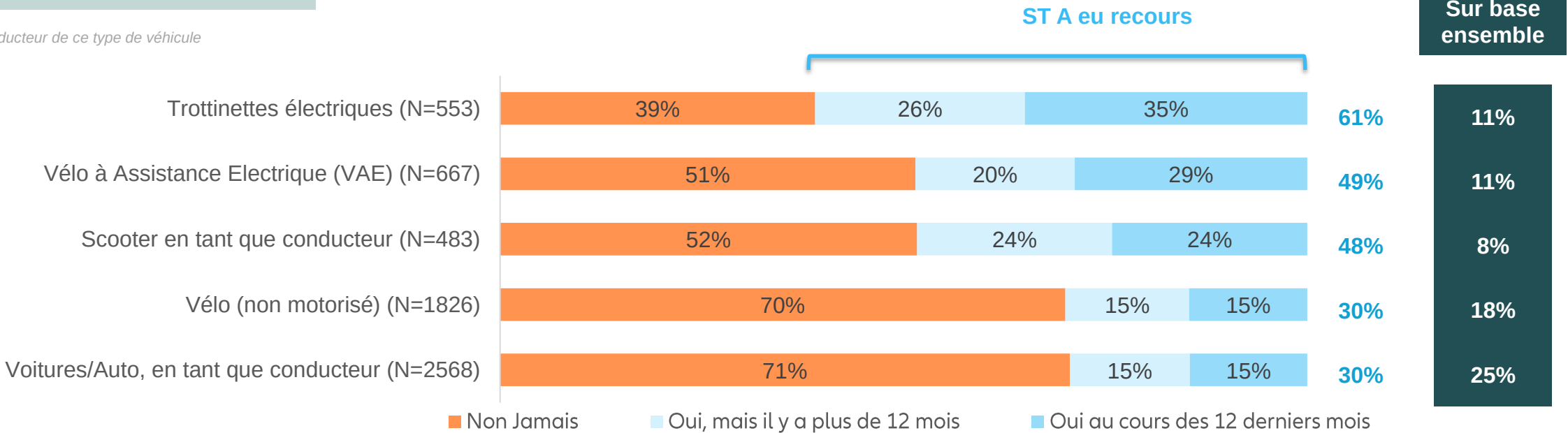
F4. Selon vous, comment vos déplacements en Engins de Déplacement Personnels Motorisés (Trottinette électrique, hoverboard, gyroroue, skate électrique...) vont-ils évoluer à l'avenir. Est-ce que :

Annexes

Précisions complémentaires d'usage

Recours au libre-service

Base : conducteur de ce type de véhicule



A déjà eu recours au libre-service : 35%

Est propriétaire de son EDPM

Base : Conducteur EDPM (n=617)

Oui : 74%

MERCI

